



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

—
MAISON MÈRE
DES CHEVAUX & PONEYS DE SPORT

PLAN
STRATÉGIQUE
À

5
ANS



Présenté au Ministère de l'Agriculture le 19 décembre 2019



1865

	Introduction	4
1	/ La filière des chevaux de sport : approche économique	9
2	/ Améliorer la qualité de l'élevage des chevaux de sport en France	15
	Action 1 / Améliorer le patrimoine génétique	20
	Action 2 / Développer une production de chevaux de dressage de qualité	22
	Action 3 / Réorganiser les concours de Modèle et Allures	24
	Action 4 / Soutenir la structuration en région et les Associations Régionales d'Éleveurs	27
3	/ Conforter et améliorer la formation des jeunes chevaux de sport	31
	Action 5 / Améliorer l'attractivité du circuit SHF	34
	Action 6 / Faire progresser la qualité des concours	36
	Action 7 / Répondre aux attentes sur le bien-être du cheval	38
	Action 8 / Dégager une élite de chevaux français : Objectif JO Paris 2024	40
4	/ Promouvoir l'excellence française et accentuer le soutien à la commercialisation	43
	Action 9 / Dynamiser la vente de chevaux sur le marché français et à l'international	46
5	/ Accroître les compétences des professionnels de la filière	49
	Action 10 / Développer la formation des acteurs de la filière	51
6	/ Augmenter l'effort financier en direction de l'élevage et de la formation des chevaux de sport	55
	Annexes	61
	Lexique	85

Introduction

La **Société Hippique Française** (SHF) était dans les années d'après-guerre et jusque dans les années 90 le bras armé des Haras Nationaux qui la finançaient et lui demandaient principalement de contribuer à leur projet de développer l'élevage et la formation du cheval de sport en France.

À ce titre, elle gérait un circuit d'excellence pour la formation à la compétition des chevaux de 4 à 6 ans.

Les soutiens financiers publics lui étaient strictement mesurés alors que ses missions ont été largement étendues comme on le verra dans la suite de ce dossier.

La disparition des Haras Nationaux, la réforme des circuits de financement correspondants, la mission de société-mère pour toutes les races de chevaux et poneys de sport donnée à la SHF à l'initiative du Ministère de l'Agriculture, la réforme de sa gouvernance qui rend ses instances dirigeantes représentatives des différents acteurs de la filière d'élevage et de formation des chevaux de sport ont modifié profondément sa situation.

L'évolution des financements extérieurs de la SHF sur les 5 dernières années est la suivante :

En k€	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds EPERON	3 500	3 500	3 400	3 300	3 200
Ministère de l'Agriculture	1 550	1 550	1 525	1 575	1 575
Total	5 050	5 050	4 925	4 875	4 775

Tableau 1 / Évolution des financements extérieurs de la SHF

Il est précisé que les financements sur projets spécifiques de la SHF et des Associations Nationales de Race ou Organismes de Sélection (ANR ou OS) ne sont pas compris.

Sur cette période, le recul est donc de 5.4 % en euros courants et de 9 % en euros constants.

La SHF a une mission de contrôle de performances. Le statut de société-mère implique également de nouvelles responsabilités, tout particulièrement dans le domaine de l'élevage jusqu'à 3 ans, autrefois assumées par les Haras Nationaux, et dans celui de la commercialisation. Par exemple, il a fallu créer un site fédérateur SHF intégrant :

- Une gestion regroupant toute la filière : adhésion + compte bancaire spécifique de chacune des 60 Associations Nationales de Race ou Organismes de Sélection (ANR-OS) et Associations Régionales d'Éleveurs (ARE) du périmètre de la SHF ;
- Un site d'engagements et résultats (www.shf.eu) pour l'ensemble des concours d'élevage 0-3ans avec mise en place de compte financier personnel pour chaque éleveur recevant les encouragements spécifiques à l'élevage (modèles et allures, PACE) ;
- Un site de commercialisation, SHF-market (www.shf-market.com) qui a été récompensé lors du Salon du Cheval de Paris dans la catégorie Commerce en 2016 ;
- Un service et une application SHF-video (www.shf-video.com), indispensable à la commercialisation des chevaux de sport aujourd'hui ;
- La création, demain, de mini sites personnalisés qui seront automatiquement alimentés en information.

Ces missions nécessitent un financement complémentaire que la SHF doit assumer.

Aujourd'hui, la SHF regroupe plus de 9 200 adhérents directs et gère les 6 600 adhésions des ANR-OS et ARE en forte progression sur les 10 dernières années.



Tableau 2 / Adhérents SHF, ANR, ARE et France Dressage gérés par la SHF

2013 : adhésion SHF obligatoire des engageurs sur le circuit 4-6 ans

2017 : adhésion SHF obligatoire des cavaliers concourant en Cycle Classique et de tous les propriétaires

2017 : ouverture du site de gestion des adhésions aux ANR-OS et ARE

La SHF, en liaison avec les ANR-OS qui sont représentées en son sein et, pour une large part, financées par elle, est responsable de tout l'amont de la filière des chevaux de sport, à savoir :

- Le développement de l'élevage ; amélioration des races et donc de la génétique en même temps que des effectifs de chevaux de sport nés dans notre pays ; gestion des studbooks pour les races de sport (via les ANR-OS) ;
- La formation et la caractérisation des jeunes chevaux de sport nécessaires à une véritable création de valeur ajoutée avant la mise sur le marché pour les éleveurs et les autres acteurs de la filière ;
- Le soutien à la commercialisation en France et à l'international des jeunes chevaux.

De leur côté, les ANR-OS et la SHF ont vu récemment leurs responsabilités étendues.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires françaises et européennes, les Associations Nationales de Race (ANR) sont devenues Organismes de Sélection (OS), pleinement responsables de la gestion de leurs races respectives pour lesquelles ils ont obtenu un agrément du Ministère de l'Agriculture. Les ANR-OS sont en charge de leur programme d'élevage. Ils sont également détenteurs du livre généalogique et du règlement de leur studbook.

Ces missions étaient assurées techniquement et financièrement par le service des Haras Nationaux puis plus récemment par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE).

Les ANR-OS et la SHF ont repris une grande partie des missions de l'IFCE sans avoir reçu l'accompagnement financier correspondant.

Dans ce contexte, la SHF doit revoir profondément ses modes d'action pour leur donner plus d'efficacité. Concrètement cela signifie être plus sélectif dans les modes d'intervention, centrer davantage les financements et les autres formes d'incitation vers les acteurs les plus compétents et efficaces. À titre d'exemple, l'amélioration génétique est une priorité en vue d'augmenter la part de chevaux les plus performants, comme il le sera développé dans le **Chapitre 2**.

Cette orientation sera conciliée avec la volonté de caractériser le maximum de poulains de chaque génération et donc d'accroître l'accès au circuit d'élevage et de valorisation pour les jeunes sujets. Elle sera conduite en conservant une attention constante à la santé et au bien-être du cheval qui est ancrée dans l'ADN de la SHF depuis sa création, il y a plus de 150 ans.

Cette stratégie, qui n'a de sens que dans la durée, ne produira ses pleins effets qu'à la condition que la SHF continue de bénéficier du soutien financier du Ministère de l'Agriculture et du Fonds EPERON. La SHF devra financer des actions nouvelles et rendre plus attractives les actions éprouvées. En effet, comme on le verra plus loin, les financements actuels sont très faibles au regard des charges et des risques financiers pris par les acteurs de la filière chevaux de sport et ont, de ce fait, un effet de levier considérable, qu'une politique publique ne peut pas sous-estimer.

Cette analyse est largement confirmée par le rapport Arthuis, rendu public en Octobre 2018.

La SHF a décidé de mesurer d'une manière plus précise les retombées économiques de ses actions de soutien.



1 / La filière des chevaux de sport : approche économique

La SHF doit être attentive à l'évolution économique de l'activité qu'elle se doit d'encourager. Sans être négligeables, les données existantes, qui proviennent principalement de la SHF elle-même et de l'IFCE, restent partielles ; elles pourraient très utilement être complétées par des études économiques comportant notamment des phases de recueil de données auprès des acteurs. Il y a, en ce domaine, un terrain naturel de travail en commun avec l'IFCE très présent sur l'étude économique de la filière équine dans son ensemble. Des consultants privés pourraient également être sollicités.

La SHF entend s'orienter résolument dans le sens d'une meilleure connaissance de l'économie du secteur des chevaux de sport tant pour mieux adapter ses actions que pour éclairer les pouvoirs publics sur les conséquences de leur soutien et justifier une possible augmentation.

La SHF a évalué les coûts de production liés à l'élevage (0-3 ans), les coûts de valorisation (4-6 ans), la valeur ajoutée par la formation des jeunes chevaux et les retombées sur l'économie locale des compétitions organisées par la SHF.

1 Les coûts de production, de la saillie au poulain de 3 ans

Ils ne sont, à notre connaissance pas directement mesurés sur le plan statistique ; ils peuvent néanmoins être approximés à partir de diverses données dont on trouvera le détail en [Annexe 1](#).

Pour 19 000 naissances de chevaux de sport enregistrées en 2018, ils peuvent être estimés à plus de **171 M €**.

2 Les coûts de valorisation du cheval de 4-6 ans

Entre 4 ans et 6 ans, qui est la période où la SHF propose ses circuits de valorisation, les propriétaires, souvent éleveurs, injectent chaque

année de l'ordre de **112 M€** directement pour y préparer et y faire participer leurs chevaux.

Le chiffrage basé sur un coût d'une saison est estimé à 7 000 € appliqué aux 16 000 chevaux présents annuellement sur les circuits de la SHF. Il intègre le coût du cheval au travail, les coûts d'engagements, de déplacements et de location de boxes en concours.

En prenant une approche différente, le rapport Arthuis présente des chiffres d'un ordre de grandeur similaire.

3 La valeur ajoutée du jeune cheval entre 4 et 6 ans

Pendant cette période de trois années sur le circuit de valorisation, la valeur des chevaux de sport progresse. À contrario, le prix de vente d'un cheval non travaillé entre 4 et 6 ans reste stable, voire diminue progressivement alors que les coûts d'entretien s'accumulent.

Cette création de valeur ajoutée peut être approchée sur la base d'estimations réalisées par l'Agence Française du Commerce d'Equidés - AFCE (cf. **Annexe 2**) sur la variation du prix de vente moyen entre 3, 4, 5 et 6 ans. Elle est de l'ordre de **102 M€** dont :

- 45 M€ sur les 4 000 chevaux de saut d'obstacles de 4, 5 et 6 ans effectuant une saison complète de Cycle Classique, au minimum jusqu'aux Concours Inter-Régionaux (CIR) ;
- 56 M€ sur les 12 000 autres chevaux présents sur le circuit.

La grande spécificité de l'élevage des chevaux de sport est la durée de son cycle d'apprentissage d'éducation-valorisation très longue.

À la différence des chevaux de course, de travail et de trait, les chevaux de sport n'atteignent leur plénitude sportive qu'à l'âge adulte de 7 ans.

Pendant les 6 premières années, l'éleveur supporte l'intégralité des risques financiers sans aucune garantie d'un retour sur son investissement.

Durant la période de formation, l'intégrité physique du cheval doit être préservée. En cela la SHF a toujours été, avant l'heure, un précurseur dans le domaine du bien-être animal avec une progression de la difficulté technique très étudiée, tenant compte de chaque classe d'âge et de la spécificité de chaque discipline. Cela fait partie de son ADN depuis toujours.

4 Les retombées sur l'économie locale des finales nationales organisées par la SHF

La SHF ne dispose que d'une seule étude très précise de l'impact

économique d'une de ses finales, celle de la Grande Semaine d'Uzès pour les chevaux d'endurance. L'activité y est valorisée pour 10M€ (cf. **Annexe 3**).

Ce chiffrage n'est pas directement extrapolable pour en tirer des conclusions sur les autres finales (Grandes Semaines SHF de Fontainebleau, Pompadour, Saumur, Compiègne et Sologn'Pony). Cependant, un ordre de grandeur d'au moins **25 M€** semble être prudent concernant l'activité réalisée en hôtellerie, restauration, spectateurs, délégations étrangères, exposants, et le chiffre d'affaires généré par les chevaux vendus uniquement sur les finales nationales SHF.

A Uzès, la majeure partie des chevaux est vendue à des investisseurs étrangers qui apprécient particulièrement le circuit SHF. Une grande partie reste à l'entraînement sur le territoire national, gage de progression raisonnée préparant au mieux à une future carrière sportive.

Il n'existe pas à ce jour d'étude précise sur les retombées économiques induites sur l'ensemble des autres compétitions composant le circuit SHF, c'est-à-dire sur les 1 118 concours régionaux et les 22 Concours Inter-Régionaux (CIR) organisés pendant la saison 2018. Cependant, ils génèrent également une activité significative dans les territoires où ils se déroulent.

La SHF ne peut avancer de données chiffrées sur l'apport de l'élevage équin à la politique agricole et à la conservation voire l'augmentation d'emplois non délocalisables en milieu rural. Cependant, les éleveurs rassemblés en son sein insistent sur l'intérêt d'une activité qui permet à l'exploitant agricole d'optimiser ses surfaces par une activité peu gourmande en énergie et ne requérant pas d'ajouts chimiques. L'élevage équin, souvent conduit sur des surfaces non exploitables par d'autres espèces, est pour eux un complément appréciable dans une période de crise pour une grande partie de l'élevage national.

Au total, la SHF a reçu une mission d'intérêt général qu'elle parvient à financer pour plus de la moitié de son coût par des ressources propres qui sont principalement versées par les acteurs de ce secteur d'activité (adhésions à la SHF, frais d'engagements dans les compétitions SHF).

Le solde provient essentiellement de l'Etat et du secteur des courses (cf. **Chapitre 6**).

Au cours des dernières années, la SHF a conduit une politique résolue d'augmentation de ses ressources propres.

Les autres recettes, hors financement Fonds EPERON et Ministère de l'Agriculture sur les appels à projets, se sont élevées à 1 176 K€ en 2018. Ce montant inclut 459 K€ de cotisations qui ne dépassaient pas 84 K€ en 2010. Par ailleurs, la SHF a développé de nouveaux partenariats et surtout une stratégie de vente de services.

Ces mesures ont été très difficiles à mettre en oeuvre. La SHF reste fragile dans ce domaine et ne voit pas comment augmenter ses ressources dans un avenir proche.

Le soutien qu'apportent le Ministère de l'Agriculture et le Fonds EPERON à la SHF s'élève à 4,8 M€. Il ne couvre qu'à peine la moitié de son budget.

La contribution du Ministère à hauteur de 1,5 M€ participe au financement de l'organisation des concours 0-6 ans.

Le Fonds EPERON participe à l'encouragement de l'élevage 0-3 ans à hauteur de 1,3 M€, et aide la SHF à l'organisation de son circuit à hauteur de 2 M€.

Les dotations des circuits de la SHF sont financées intégralement par les utilisateurs via leurs engagements.

Cet accompagnement de 4,8 M€ reste très faible par rapport à l'activité économique générée pour la filière.

Les données économiques et financières qui viennent d'être présentées l'attestent. Les sommes engagées par la SHF grâce, en partie à ce soutien, ont donc un effet de levier économique considérable et immédiat. Il faut souligner que cet impact est indépendant de celui d'une action constante de la SHF sur la compétitivité de l'élevage français et l'amélioration du patrimoine génétique.

Prenant en compte l'ensemble de ces facteurs, il est économiquement tout à fait justifié de revoir à la hausse les moyens consacrés à l'élevage et à la formation des chevaux de sport en suivant les conclusions du rapport Arthuis.







/ Améliorer la qualité de l'élevage des chevaux de sport en France

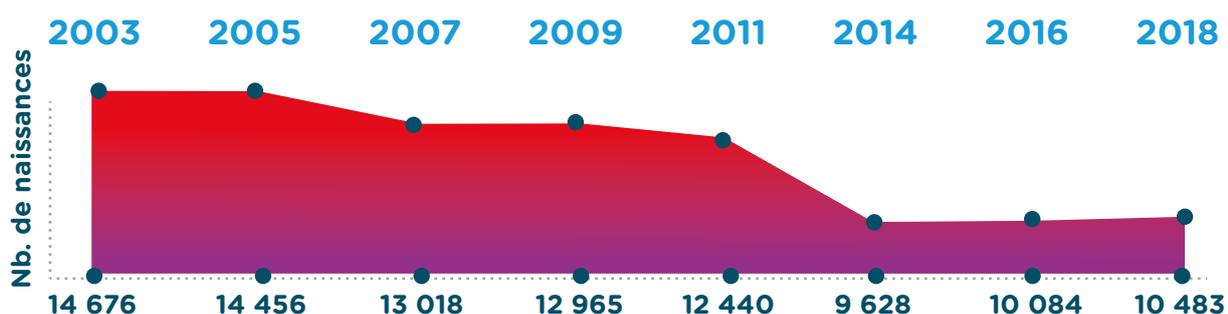


Diagnostic

L'élevage français reste une référence internationale et ses produits sont très présents au plus haut niveau de compétition, particulièrement en saut d'obstacles, en concours complet et en endurance (cf. **double page suivante**).

Mais quelques arbres splendides ne doivent pas cacher la forêt et plusieurs signes témoignent d'un réel déclin de notre élevage par rapport à ses grands concurrents.

En effet, l'élevage français, a vu sa production reculer en nombre de naissances, depuis 10 ans dans les principales races de sport (Selle français, Anglo-Arabes, Arabes et Demi-Sang Arabes, Poneys Français de Selle).



Évolution des naissances (SF, AA, Ar-DSA, PFS)

Détail en **Annexe 4**

L'élevage français subit une concurrence très forte des élevages de nos voisins qui ont fortement amélioré la qualité de leurs produits et les exportent massivement.

En Allemagne, l'élevage de chevaux de sport s'appuie sur plusieurs races d'origine régionale fortement soutenues par les Lander. Sa réputation mondiale et sa présence au haut niveau en saut d'obstacles et en concours complet est plus importante et régulière que celle des chevaux français.

ROLEX ROLEX

65.3

ecco

STEVE GUERDAT
NINO DES BUSSONNETS

NR: 841

IND.SCORE:



ses.de



2012



L'élevage français reste une référence internationale et ses produits sont très présents au plus haut niveau de compétition, particulièrement en saut d'obstacles, en concours complet et en endurance.

Pour ne citer que quelques exemples, dans la discipline du **saut d'obstacles**, **Nino des Buissonnets** (SF) a permis au suisse Steve Guerdat de remporter la médaille d'or aux JO de Londres 2012 (photo).

Aux Jeux Equestres Mondiaux 2014 (JEM), **Orient Express** (SF), décrochait la médaille d'argent en individuel.

En 2016, la France remportait le titre olympique par équipe et l'argent individuel aux JO de Rio avec **Sydney Une Prince** (SF) et **Rahotep de Toscane** (SF).

2014



En **CCE**, aux JEM 2014, **Opgun Louvo** (SF) monté par la cavalière allemande Sandra Offarth s'imposait à titre individuel.

Aux JO de 2016, **Piaf de B'Neville** (SF) et **Qing du Briot** (SF) permettaient à la France d'obtenir le titre olympique et l'argent en individuel.

2016



Dans la discipline de l'**endurance**, **Laïza de Jalima** (Ar) remportait la médaille d'argent aux JEM 2014. Quant à **Twyst Maison Blanche** (Ar), il montait sur la première marche du podium des Championnats du Monde 2016. Ils courraient respectivement sous selles hollandaise et espagnole.

2017



Enfin, dans les Championnats d'Europe poneys, **Quabar des Monceaux** (PFS) et **Qualitat des Bourdons** (PFS) décrochaient l'or en CSO et CCE en 2014. **Voltaire de Lalande** (PFS) était 3ème en CCE en 2017. Enfin en 2019, **Rexter d'Or** (PFS) était vice-champion en CSO pour les couleurs britanniques.

2019



Mais quelques arbres splendides ne doivent pas cacher la forêt et plusieurs signes témoignent d'un réel déclin de notre élevage par rapport à ses grands concurrents.

La présence des studbooks français en nombre et en performance aux Championnats du Monde jeunes chevaux de CSO de Lanaken est faible, même si l'on tient compte du fait que ce n'est pas un objectif majeur pour nombre d'acteurs français.

Il est à noter que ces Championnats du Monde concernent également des chevaux de 7 ans qui sont considérés dans tous les pays européens comme étant toujours des jeunes chevaux alors qu'en France, ils sont gérés par la Fédération Française d'Équitation.

Comme le montre le tableau ci-après, le rang dans le classement des élevages mondiaux des races Selle Français et Anglo-Arabe ne reflète pas les atouts de notre pays et les ambitions françaises de figurer dans le peloton de tête. On peut néanmoins formuler des réserves méthodologiques sur le classement opéré par l'association mondiale des studbooks de chevaux de sport (World Breeding Federation of Sport Horses - WBFSH).

	CSO		CCE	
	SELLE FRANÇAIS	ANGLO-ARABE	SELLE FRANÇAIS	ANGLO-ARABE
2015	4 ^e	23 ^e	7 ^e	12 ^e
2016	7 ^e	22 ^e	4 ^e	10 ^e
2017	9 ^e	23 ^e	6 ^e	10 ^e
2018	3 ^e	30 ^e	3 ^e	8 ^e
2019	5 ^e	28 ^e	5 ^e	15 ^e

Tableau 3 / Rang des deux races françaises dans les classements mondiaux des studbooks établis par la World Breeding Federation of Sport Horses (WBFSH)

L'élevage des chevaux de dressage est une véritable « terre de mission » dans notre pays où les pratiquants de la discipline, dont, au demeurant, les effectifs sont faibles, se tournent massivement vers l'importation de chevaux étrangers pour satisfaire leur passion. Or si la pratique du dressage est moins répandue en France que chez nos voisins, elle connaît un regain d'intérêt. Le croisement de juments françaises bien sélectionnées pourrait, si un programme spécifique est mis en place, donner à l'élevage dans cette discipline une place honorable parmi les producteurs.

Si l'on considère l'ensemble des disciplines équestres relevant de la compétence de la SHF, le constat est très mitigé. On peut y voir l'amorce d'un déclin préoccupant pour un pays dont le nombre de pratiquants en compétition augmente (cf. **Annexe 5**), qui a une grande tradition d'élevage et qui risque de se transformer en pays d'importation.

Pour la SHF, l'élevage français doit tendre vers l'excellence, se moderniser, généraliser l'usage des techniques les plus modernes afin de faire progresser son patrimoine génétique, viser une progression des naissances des produits issus de sa meilleure génétique permettant d'accompagner la croissance du nombre de cavaliers de compétition, progresser enfin dans la qualité moyenne de sa production.

Les ANR-OS doivent être fortement impliqués dans cette démarche en intégrant dans leur politique de studbook les actions indispensables pour atteindre ces objectifs. En cela, elles doivent être soutenues de façon significative pour leurs mises en oeuvre.

Action 1

/ Améliorer le patrimoine génétique et accompagner l'action des Organismes de Sélection



Objectifs

Deux leviers peuvent être mobilisés :

- **Élever le niveau de qualité des mères** en conservant à l'élevage les poulinières les mieux indicées en concours et non les femelles invendues ;
- **Réduire l'écart entre les générations**, principal moyen de diffuser au plus vite les progrès génétiques, en ayant recours à la jeune génétique. Le nombre de juments SF de 7 ans et moins à fort potentiel génétique (minimum 4 points PACE) mises à la reproduction est monté progressivement à 205 en 2017. L'objectif est de le doubler en 5 ans.



Moyens

Pour atteindre ces objectifs, la SHF veut utiliser le levier incitatif de la prime PACE, calculée sur un nombre de points PACE acquis par la jument.

Afin d'encourager la jeune génétique, le dispositif actuel permet d'intégrer dans le calcul de la prime PACE versée à la jument les points PACE de sa mère.

Afin de renforcer cette démarche, il faut :

- **Favoriser la mise à la reproduction des jeunes juments de 7 ans et moins** avec le meilleur potentiel génétique (4 points minimum), en triplant le nombre de points PACE issus de leur mère. L'âge moyen des poulinières à la reproduction est de 12,1 ans en 2018. Il est stable à ce niveau depuis 2010. En accroissant le nombre de juments mises à la reproduction à l'âge de 4 ans et moins on peut viser de rajeunir sur 5 années cet âge moyen à 11 ans ;
- **Encourager le recours à la jeune génétique mâle** en doublant le nombre de points PACE attribués aux juments utilisant des étalons de 9 ans et moins au cours de leur trois premières années de monte ;

- **Revaloriser l'enveloppe des primes PACE ;**
- **Accompagner financièrement les ANR-OS** dans leurs actions de soutien, de développement et de promotion du progrès génétique.

Ces actions doivent inciter à développer l'utilisation de techniques modernes de reproduction, telles que le transfert d'embryon.

Comme nos concurrents l'ont compris bien avant nous, le transfert d'embryon a deux effets positifs essentiels. Il permet de produire plus de chevaux à partir d'une même poulinière de qualité (taux de naissances de 1,37 par poulinière reproduisant par transfert contre 0,60 pour les autres, cf. **Annexe 6**). Par ailleurs, il n'interdit pas de continuer à valoriser les juments en compétition.



Nombre de naissances et taux de naissances par transfert d'embryon Chevaux et poneys de sport

Détail en **Annexe 6**



Indicateurs

- Pourcentage de poulains nés ou participant au circuit SHF issus de jeunes juments de 7 ans et moins ayant au minimum 4 points PACE ;
- Pourcentage de poulains nés ou participant au circuit SHF issus de jeunes étalons de 9 ans et moins dans leurs 3 premières années de monte ;
- Nombre et pourcentage de juments à la saillie avec un indice supérieur à 120 ;
- Pourcentage de poulains nés de transfert d'embryon ;

Action 2

/ Développer une production de chevaux de dressage de qualité

À la différence de nos pays voisins, l'Allemagne en particulier, les critères de sélection de l'élevage français, la génétique et la performance, n'ont jamais été orientés en vue de développer l'élevage de chevaux de dressage.

La démocratisation, la féminisation et l'évolution de la pratique de l'équitation depuis les années 70, font que la discipline du dressage est depuis une dizaine d'années confrontée à une demande grandissante en France. Le nombre de partants en compétitions fédérales (Club, Amateur et Pro) a progressé de 25% entre 2012 et 2019 (cf. **Annexe 5**).

Comme l'offre nationale n'est pas suffisante, c'est pour cette discipline que le ratio des chevaux importés est le plus important. En 2019, 38 % de chevaux participant au circuit SHF de dressage sont nés à l'étranger contre 10 % en CSO.

En l'absence de studbook français pour les chevaux de dressage, nous ne possédons pas de moyen d'évaluation du nombre de naissances pour cette discipline.

Seuls les chiffres fournis par France Dressage, se basant sur leur circuit de qualification et de championnat, permettent d'estimer le nombre de naissances en France à environ 300 poulains par an.

Le nombre de chevaux participant aux épreuves SHF de dressage est modeste : 660 en 2019.

L'élevage de chevaux de dressage en France devient aujourd'hui un enjeu majeur pour la filière.



Objectifs

- Accroître le nombre de naissances d'au moins 50% sur 5 ans et améliorer la qualité de la production.
- Augmenter le nombre de participations aux épreuves de jeunes chevaux de dressage sur le circuit SHF. L'objectif est une progression de 40% sur 5 ans.
- Diminuer le ratio du nombre de chevaux importés, de 40 % à 20 % sur 5 ans.
- Favoriser l'activité commerciale pour les chevaux de dressage nés en France.



Moyens

- Soutenir directement les éleveurs de chevaux de dressage ;
- Créer pour les juments identifiées à fort potentiel dressage un schéma de sélection, de croisement et de promotion ;
- Créer un accompagnement à la valorisation et la commercialisation spécifique ;
- Ouvrir des centres de valorisation, supports aux actions de commercialisation ;
- Accompagner la formation de cavaliers de jeunes chevaux en dressage ;
- Créer, développer, adapter et soutenir toutes les entités permettant de quantifier et d'évaluer la production des chevaux de dressage : SHF, SIRE, ANR-OS, ARE...



Indicateurs

- Nombre de naissances en France de chevaux de dressage par année de référence ;
- Nombre de foals au-dessus d'un indice de dressage minimum à définir ;
- Nombre de chevaux participant à des compétitions SHF de dressage ;
- Nombre de chevaux de dressage vendus dans les centres de valorisation.

Action 3

/ Réorganiser les concours de Modèle et Allures



Objectifs

Les ANR-OS s'appuient très largement sur des concours où sont jugés le modèle, les allures et l'aptitude comme support de leur contrôle de performance précoce. Ces derniers sont basés sur le jugement et la notation pour apprécier de façon qualitative les équidés présentés. Ces évaluations (foals, 2 ans, 3 ans) caractérisent les animaux dans le but de participer à la sélection envisagée dans chaque programme d'élevage.

Les grilles de jugement utilisées permettent de noter les critères retenus dans le schéma de sélection qui sont les plus héréditaires et les plus corrélés à la performance sportive. Ces grilles restituées à la fin des concours permettent aux éleveurs de connaître les points forts et les points faibles de leur jeune cheval.

Ces rassemblements incitent à la préparation mentale et physique des jeunes chevaux. Ils ont pour vocation le classement des individus au sein de la population évaluée. Ils sont souvent vecteurs d'échanges commerciaux.

Néanmoins la participation à ces concours est en diminution depuis plusieurs années.



Participation des chevaux et poneys de 3 ans aux circuits d'élevage Détail en [Annexe 7](#)

Baisse de la participation sur les circuits Modèle et Allures 2 et 3 ans

Progression de la participation sur les concours de poulinières/foals, supports aux primes PACE

Afin d'inverser la courbe et inciter les éleveurs à une participation précoce de leurs chevaux, des actions mesurables sont envisageables mais nécessitent un soutien financier plus conséquent.

Il est important que ces concours redeviennent plus attractifs pour que la courbe de l'évolution de la participation s'inverse. Une réorganisation profonde s'impose et doit comprendre une revalorisation des sommes allouées en dotation (de l'ordre de 400 K€ à ce jour).

Sur ces concours, les opérations de testage précoce doivent être développées. Elles consistent à s'appuyer sur l'expertise de cavaliers professionnels pour identifier les qualités intrinsèques, le potentiel et les aptitudes à une discipline dès l'âge de 3 ans. Ainsi, mieux caractérisés, les chevaux seront orientés de façon plus rapide et pertinente vers le programme de valorisation adéquat dans les disciplines du saut d'obstacles, hunter, concours complet, dressage en Cycle Classique (qualification, formation) ou Cycle Libre.

L'objectif est d'augmenter de 25% sur 5 ans la participation aux concours de Modèle et Allures et aux opérations de testage.



Moyens

- Relier les performances à 3 ans en concours d'élevage avec celles de l'année de 4 ans. Attribuer aux 50% meilleurs chevaux de 3 ans des points de bonification qui seront pris en compte pour leur qualification à la finale nationale des 4 ans ;
- Rajouter à ces caractérisations zootechniques une assistance à l'évaluation commerciale afin d'aider les éleveurs à définir un prix juste par rapport au potentiel détecté ;
- Mettre en place des opérations de testage des 3 ans lors des concours de Modèle et Allures ;
- Attribuer des primes dans le sens d'une plus grande sélectivité sur les concours régionaux de 3 ans. Un mode d'encouragement visant les meilleurs sujets a été mis en place en 2019 avec :
 - 500 € aux 25% meilleurs ;
 - 250 € aux 25% suivants ;
 - Aucune prime aux 50% autres ;
- Suppression des primes de base (46€) pour les juments bénéficiant par ailleurs de la PACE. Réaffectation de cette enveloppe au financement des concours régionaux de 3 ans.

Ce schéma doit être soutenu et revalorisé financièrement.



Indicateurs

- Participation aux épreuves de Modèle et Allures ;
- Nombre de chevaux de 4 ans participant à la finale nationale dotés de points de bonification à 3 ans ;
- Nombre de ventes effectuées lors des concours Modèle et Allures.

Action 4

/ Soutenir la structuration en région et les Associations Régionales d'Éleveurs



Objectifs

Les Associations Régionales d'Éleveurs (ARE) résultent de l'organisation de l'élevage en France autour des Haras Nationaux. Elles sont le fruit de l'histoire intimement liée à celle des ex «circonscriptions des Haras Nationaux». La Fédération des Éleveurs de chevaux de sport (FEDEL) en était la représentation nationale avant la création des ANR-OS, il y a une vingtaine d'année. Cette représentation des éleveurs était surtout orientée autour du Selle Français.

Depuis, les Associations Nationales de Race (ANR) se sont transformées en Organismes de Sélection (OS) structurant les différents programmes d'élevage.

Quant aux Associations Régionales d'Éleveurs (ARE), elles sont le socle de l'élevage, la base de la pyramide. Sans elles, il n'y a pas de construction de la filière. Elles représentent 25% du corps électoral de la SHF et son « âme » élevage de terrain.

La SHF rassemble en son sein ces différentes structures et l'ensemble des éleveurs de toutes les races de chevaux de sport. La création en 2017 d'un site internet SHF qui gère à la fois les engagements et résultats de tous les concours d'élevage 0-3 ans de chevaux de sport, et les adhésions de 60 ARE et ANR-OS va progressivement structurer notre filière.

Parallèlement à ces évolutions, le nouveau maillage territorial, avec la création de nouvelles régions beaucoup trop grandes, a fragilisé les ARE.

L'ancrage de proximité est indispensable à la réussite de projets, portés essentiellement par des bénévoles. Ces derniers représentent les forces vives de l'élevage régional et sont en train de se décourager.

Les adhérents des ARE doivent effectuer des centaines de kilomètres pour se rassembler. Malgré les nouveaux moyens de communication, l'éloignement géographique ne permet pas aux acteurs régionaux de se retrouver, d'échanger et de construire ensemble.

Aujourd'hui le tissu régional est en danger.



Moyens

- Revenir avant qu'il ne soit trop tard, à un maillage de proximité.
- Professionnaliser les ARE et leur amener un soutien structurel pour qu'elles puissent être le bras armé d'une politique volontariste de changement. Contrairement aux autres filières agricoles, celle des chevaux de sport n'est pas suffisamment organisée. Et structurer sans structure est un exercice perdu d'avance.

Pourtant, l'expérience vécue au studbook Selle Français de 2009 à 2012 avec l'aide du Fonds EPERON fut une expérience réussie. Grâce au recrutement de jeunes ingénieurs en région, responsables de programmes bien définis, des actions concrètes et structurantes ont été engagées. Ses dernières couvraient l'organisation des concours d'élevage, des rassemblements commerciaux, la formation des éleveurs et l'encadrement des bénévoles. Faute d'accompagnement financier, le Selle Français a dû interrompre son programme au bout de 3 ans alors que les résultats constatés sur le terrain faisaient l'unanimité. Beaucoup d'associations souhaitent la relance de ce programme.

Cette structuration de terrain doit être développée en collaboration avec les Conseils des Chevaux qui sont les interlocuteurs naturels des Régions. Leur action doit avoir un effet démultiplicateur sur les projets des ARE, gage de réussite sur le terrain.



Indicateurs

- Nombre d'adhérents dans les ARE
- Nombre de participants dans les concours de Modèle et Allures (cf. **Action 3**)
- Actions menées sur le terrain par les ARE (formation, soutien technique, organisation de concours, encouragement au progrès génétique, promotion, aide à la commercialisation).





3 / Conforter et améliorer la formation des jeunes chevaux de sport



Diagnostic

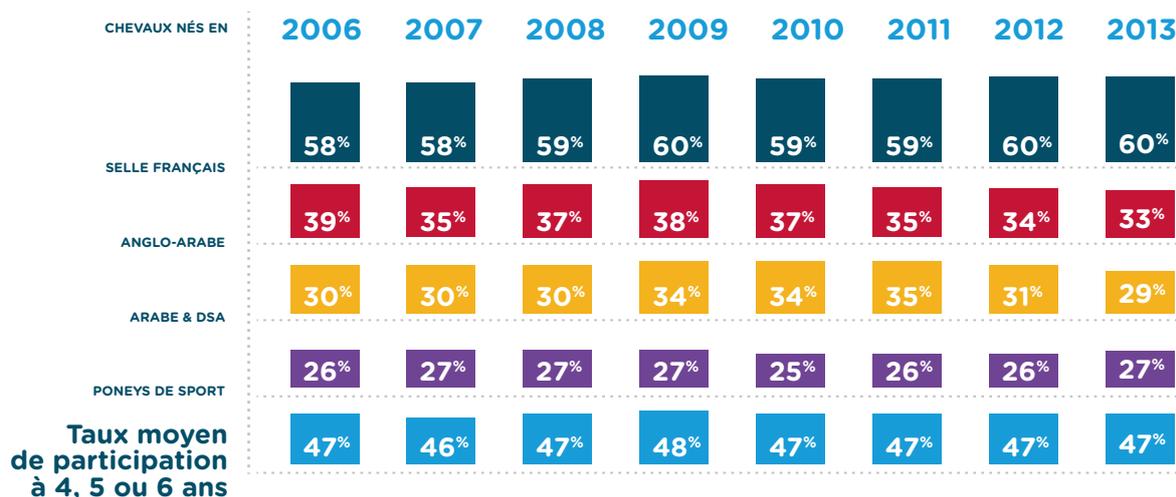
L'élevage français a, pour des raisons économiques évidentes et constatées dans tous les secteurs de l'appareil de production français, des coûts de production élevés par rapport à d'autres zones d'élevage, y compris en Europe. La production de chevaux de pur loisir ou destinés à l'enseignement, s'adressant à des cavaliers débutants ou peu confirmés, ne peut être viable sur le plan économique car les prix pratiqués pour les chevaux de ces catégories ne couvrent pas les coûts de production.

Pour être solide dans la durée, l'élevage français doit donc, comme cela a été indiqué plus haut, s'orienter vers une production haut de gamme, ce qui implique tout particulièrement une génétique de qualité et en progrès constant.

De surcroît, la particularité des chevaux de sport est, comme d'ailleurs d'autres types d'équidés de la filière, qu'une part importante de la création de valeur résulte de la formation du jeune cheval avant sa commercialisation. Les phases de caractérisation, d'orientation et de formation des jeunes chevaux entre 3 et 6 ans revêtent une portée économique décisive. C'est pour cette raison que la SHF, dont c'est le cœur de métier et l'héritage historique, consacre une grande part de son action d'organisme de contrôle de performances aux circuits de formation-valorisation qu'elle gère.

Les résultats obtenus dans ce domaine sont très significatifs. Le taux de participation des générations de poulains des dix dernières années est resté très élevé et a même progressé malgré le faible montant des gains distribués. Même les gains des 100 meilleurs chevaux sur l'année restent faibles.

Concernant la race Selle Français pour laquelle le taux de participation est le plus significatif, il atteint en 2018 le niveau de 60%.



Taux de participation sur le circuit SHF de valorisation 4-6 ans Détail en Annexe 8

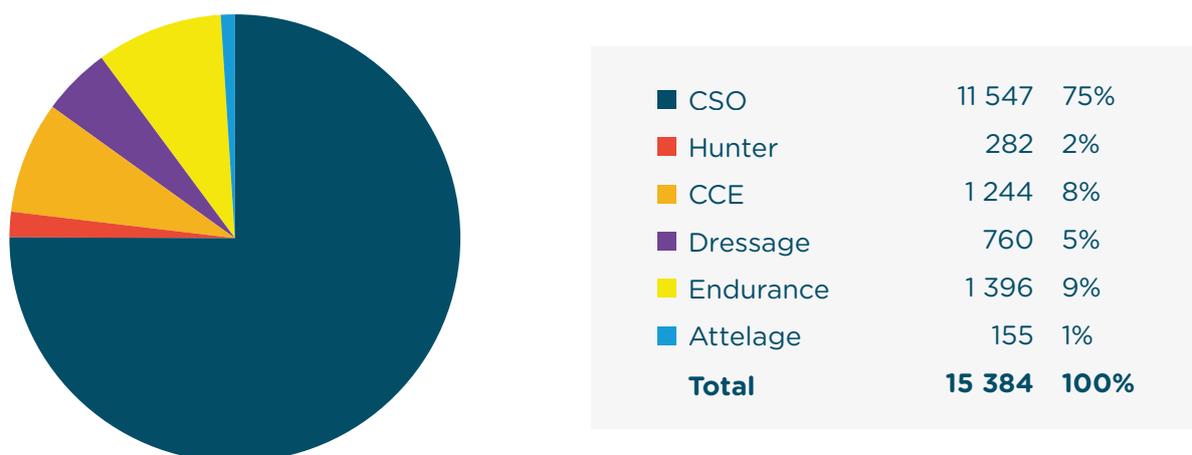
L'attractivité du circuit a fait l'objet d'une récente étude démontrant la corrélation importante entre les naissances et la participation (cf. **Annexe 9**).

L'existence d'un circuit de formation de qualité est un atout majeur de notre pays dans ce secteur d'activité. Il a, certes, sa spécificité et ses contraintes d'organisation et de gestion qui le distinguent radicalement des compétitions ouvertes aux chevaux d'âge organisées par la FFE. Par exemple, en saut d'obstacles, les parcours visant l'apprentissage du cheval ne peuvent, ni ne doivent, départager les participants au chronomètre ; les chevaux ayant exécuté un parcours sans pénalité, qui représentent souvent 50% des partants, reçoivent tous un premier prix ex aequo. Au contraire, dans les compétitions organisées pour des chevaux plus âgés, l'organisateur sait qu'il ne récompensera qu'un quart des partants. Il faut comprendre que l'activité de la SHF n'est pas d'organiser un loisir sportif. Sa mission couvre uniquement l'éducation du jeune cheval.

La SHF rassemble l'ensemble des experts de la formation des jeunes chevaux : éleveurs, cavaliers, chefs de piste, juges. Le circuit qu'elle développe est une référence internationale, enviée et copiée à l'étranger.

L'impact du circuit sur la valorisation des chevaux pour les éleveurs et sur la qualité des chevaux pour leurs futurs utilisateurs est tel qu'il convient de le conserver. Il est capital de le faire progresser tant dans son attractivité auprès des éleveurs, des cavaliers et des propriétaires que dans sa capacité à promouvoir les sujets les plus performants.

En 2019, le circuit de valorisation couvrait 1 147 concours. Près de 15 500 jeunes chevaux y ont participé en prenant plus de 114 000 départs.



Circuit SHF 2019 - Répartition des engagés par discipline

Détail en [Annexe 10.1](#)

Le montant total des dotations versées sur le circuit de valorisation est de 3,7 M€, financé par les engagements reçus par la SHF d'un montant à peu près équivalent.

Réparti sur les 15 500 chevaux, le gain moyen par cheval sur une année reste très faible. Selon les principales disciplines en volume (CSO, CCE, dressage, endurance, CSO poneys), il oscille entre 187 € et 255 € (cf. [Annexes 10-1 à 10-7](#)).

Les meilleurs chevaux obtiennent eux-mêmes des gains qui restent limités au regard de leurs performances (2 070 € en moyenne pour les 100 meilleurs en CSO, entre 677 et 1 122 € pour les 50 meilleurs des autres disciplines).

(cf. [Annexe 11](#)).

Une nouvelle population d'utilisateurs des circuits, moins ancrée dans le milieu rural, plus urbaine, génère de nouvelles attentes.

La qualité des terrains et du parc d'obstacles sont des priorités. Les services connexes proposés (restauration, hébergement, promotion et support à la commercialisation, environnement, animations) sont également devenus des exigences fortes auxquelles les organisateurs et la SHF doivent s'adapter. Le développement de nouveaux pôles hippiques est une réponse à cette exigence de qualité.

Les concours jeunes chevaux de Cycle Classique sont essentiellement organisés en semaine. Ils ne peuvent être transférés le week-end où les organisateurs d'épreuves fédérales sont déjà saturés en nombre de partants. Ce calendrier est souvent source de contraintes pour les organisateurs d'épreuves jeunes chevaux qui ont des difficultés pour s'appuyer sur des bénévoles. La SHF se doit de les soutenir dans ce contexte.

Action 5

/ Améliorer l'attractivité du circuit SHF



Objectifs

L'objectif de la SHF est de caractériser et d'éduquer un maximum de sujets possibles sur chaque génération. Elle souhaite faire encore progresser le taux de participation à ses circuits de formation.

Le taux est surtout significatif pour les Selle Français, les autres races pouvant avoir d'autres débouchés (course, show, loisir) que ceux visés par les circuits SHF.

Le dernier taux connu pour le SF est de 60% (cf. **Annexe 8**) ; il est d'ores et déjà très élevé et en légère progression sur les dernières années. La SHF est donc satisfaite de voir ses efforts récompensés par l'adhésion fidèle des acteurs de la filière à son action de formation des chevaux destinés aux sports équestres.

Elle se fixe néanmoins pour objectif de conforter ce taux de participation très élevé voire de l'augmenter en :

- Proposant un maillage de concours de proximité afin de limiter les déplacements des utilisateurs ;
- Améliorant l'ensemble du réseau de concours et en visant l'excellence sur certaines organisations.

Ce double objectif répond à l'obligation de service public et de qualité mais peut générer des disparités locales ou régionales.

La SHF va mettre en place des mesures permettant de diversifier l'offre de formation des jeunes chevaux.

Le circuit Cycle Libre est un grand succès. Ce circuit attire de nombreux cavaliers souvent propriétaires amateurs. Il prépare des chevaux de qualité pour cette catégorie de cavaliers très importante pour les débouchés de notre élevage.

D'autres initiatives peuvent être envisagées pour adapter l'offre de formation de la SHF aux besoins des acteurs de la filière et ainsi contribuer à former le maximum de chevaux d'une génération.

À titre d'exemple, la création du circuit PRATIC en 2019 répond à une demande des éleveurs de former et valoriser leurs chevaux dont les objectifs sportifs sont de moindre exigence que le Cycle Classique ou Libre et où la facilité d'utilisation est un critère essentiel. Cette nouvelle offre doit faciliter la valorisation commerciale d'une part importante de la production. Ce circuit doit être conforté et développé dans les 5 années à venir.



Moyens

- Revoir les règles de sélection pour les finales et pour l'ensemble du circuit SHF. Revoir les règles d'engagement, de classement et d'attribution des dotations pour mieux répondre au double impératif d'ouverture au plus grand nombre de chevaux et d'encouragement à la performance. Un système de prime fixe au sans faute serait plus lisible et incitatif pour les cavaliers de CSO. Il sera mis en place rapidement ;
- Examiner les possibilités d'apporter un soutien technique aux parcours d'entraînement organisés localement, souvent en hiver, avant le début de la saison de concours SHF. La SHF pourrait grâce à son outil informatique gérer les engagements pour ces épreuves ;
- Engager une réflexion sur le circuit des 4 ans et sur la phase précédant les CIR dont l'organisation serait réexaminée. Les CIR joueraient un rôle plus important dans la qualification pour la finale et seraient mieux dotés ;
- Envisager une évolution du circuit Cycle Classique de CSO avec la mise en place de deux circuits complémentaires, un de proximité avec des épreuves de formation, et un de qualité supérieure, labellisé et qualificatif pour la finale nationale.
- Profiter des Championnats du Monde jeunes chevaux 6-7 ans de CCE du Lion d'Angers pour présenter les meilleurs jeunes chevaux de 4 à 6 ans sélectionnés lors de la Grande Semaine SHF de Pompadour.



Indicateurs

Taux de participation des chevaux de la génération correspondante aux épreuves SHF de 4, 5 et 6 ans.

Action 6

/ Faire progresser la qualité des concours



Objectifs

Les structures organisatrices de concours SHF sont dans une situation financière de plus en plus tendue. Le bénévolat non rémunéré est rare, tout particulièrement en semaine. Le support mis à disposition par l'IFCE est devenu relativement marginal. Beaucoup de structures se sont professionnalisées. Elles ont souvent lourdement investi. La santé financière de leurs concours devient une nécessité.

Malgré ces contraintes, la SHF doit conforter son réseau d'organisateur, maillon essentiel dans la formation et la valorisation des chevaux.

Dans le cadre de sa mission de couverture du territoire national, la SHF doit soutenir plus fortement les organisations dans les disciplines où le nombre de partants est peu élevé et où l'approche d'un équilibre financier pour l'organisateur est très incertaine.

Enfin, elle doit être particulièrement exigeante sur l'organisation des concours proposés dont la qualité doit devenir plus homogène. Cette orientation contribuera à l'atteinte de certains objectifs quantifiés présentés supra.

La sécurité des cavaliers, de leur entourage, et de leurs chevaux, est également une préoccupation permanente. Les événements tragiques récents en concours complet confortent la volonté de la SHF de maintenir une vigilance permanente sur cette question. La qualité technique de l'organisation des concours doit intégrer de plus en plus ces notions de sécurité, quelle qu'en soit la conséquence financière.



Moyens

- Adapter le soutien financier aux organisateurs en fonction des disparités régionales en assurant aux organisateurs des régions défavorisées une couverture minimum des frais fixes ;
- Soutenir l'amélioration des sites et des parcs d'obstacles en apportant le soutien de la SHF aux organisateurs ;
- Homogénéiser les parcours proposés par la création de bases de données des terrains et des parcours et par l'utilisation de nouvelles technologies ;
- Renforcer les exigences du cahier des charges d'organisation. Réaliser des audits techniques sur le terrain afin de s'assurer de son application et d'engager une démarche de progrès ;
- Renforcer la formation des techniciens et plus particulièrement des chefs de piste, assurer leur renouvellement.



Indicateurs

- Taux de participation global au circuit de valorisation ;
- Satisfaction des propriétaires et cavaliers (questionnaire annuel numérique)

Action 7

/ Répondre aux attentes sur le bien-être du cheval



Diagnostic

Le bien-être animal est depuis toujours une préoccupation majeure de la SHF. Il fait partie de son ADN. Les statuts de la SHF font référence à la préservation du cheval, un des quatre piliers du circuit 4-6 ans avec la formation, la sélection, la valorisation.

La SHF a toujours été en avance en matière de bien-être du cheval. Le règlement de ses épreuves est structuré pour répondre à cette préoccupation :

- Nombre limité de parcours sur la saison ;
- Progressivité des difficultés techniques adaptées à l'âge et au développement anatomique et physiologique du jeune cheval (aussi bien la hauteur des obstacles que la longueur des épreuves ou la technicité des figures imposées selon la discipline choisie) ;
- Règlementation stricte concernant les différents harnachements (mors, enrênements, protections diverses...) afin qu'ils ne contraignent jamais le jeune cheval dans son apprentissage ;
- Dotation des épreuves de saut d'obstacles basée sur les parcours sans-faute, sans aucun autre esprit de compétition inadapté à l'âge du cheval.



Objectifs

Le bien-être animal doit rester une question incontournable dans toutes les réflexions à mener et dans la réglementation de nos concours. Il doit être traité avec attention. Il est obligatoire que notre circuit de valorisation et nos élevages renvoient une image positive qui réponde aux nouvelles attentes sociétales ;

En complément de ses actions propres, la SHF s'associera aux différentes actions sur le bien-être animal initiées par la filière.



Moyens

- Adapter la réglementation en fonction de l'évolution des connaissances ;
- Former les juges afin que ces règles soient appliquées sur tous les circuits de sélection et de formation ;
- Lancer une campagne de sensibilisation à destination des acteurs de l'ensemble de la filière sport ;
- Accompagner les professionnels du cheval à exercer leurs activités en prenant en compte le bien-être animal, afin de l'améliorer de façon continue et régulière.



Indicateurs

Performances à haut niveau des chevaux formés sur le circuit SHF, preuve du maintien de l'intégrité de leur potentiel pendant leurs trois années de formation.

Taux d'attractivité du circuit, reconnaissance implicite de la justesse de l'approche de la SHF.

Action 8

/ Dégager une élite de chevaux français : Objectif Jeux Olympiques Paris 2024



Objectifs

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 sont une opportunité et une priorité pour l'élevage français et pour l'Etat.

L'élevage français avait particulièrement brillé aux derniers JO de Rio 2016 avec une double médaille d'or par équipe en CSO et en CCE (cf. **Chapitre 2**).

La France doit maintenant concentrer ses efforts sur Tokyo 2020 et surtout préparer Paris 2024. Le rayonnement et la portée médiatique de l'événement n'a pas d'égal.

Une grande partie des futurs chevaux olympiques de demain en âge de concourir lors des JO Paris 2024 à 11 ou 12 ans sont présents aujourd'hui sur notre circuit.

Les cavaliers de CCE ne s'y sont pas trompés. Ils ont assuré le réapprovisionnement de leurs écuries dans cet objectif lors de la Grande Semaine de Pompadour 2019. Les investisseurs en CSO sont restés actifs lors de la Grande Semaine de Fontainebleau bien qu'aucun chiffre précis ne puisse être avancé.

L'objectif de la SHF est d'identifier des sujets d'élite susceptibles d'entrer dans un programme spécifique à bâtir avec des partenaires dont la FFE afin de préparer la France aux JO de Paris 2024.



Moyens

- Identifier l'élite de chaque génération dans les 3 disciplines olympiques ;
- Créer un groupe de travail regroupant les différents partenaires ;
- Accompagner l'élite des jeunes chevaux détectés par un programme de formation continue, organisé par les régions, 3 à 4 fois par an ;
- Fonder un club Jeunes Talents JO 2024 intégrant l'élite des jeunes chevaux identifiés.



Indicateurs

- Nombre de chevaux français, issus du circuit SHF, participant aux épreuves internationales de CSO et de CCE de niveau 4 et 5* ;
- Nombre de chevaux sélectionnés pour le programme JO 2024.



4 / Promouvoir l'excellence française et accentuer le soutien à la commercialisation



Diagnostic

En 2011, en changeant de statut, la SHF, société-mère, a été confirmée dans son rôle d'aide à la commercialisation des chevaux de sport.

La SHF ne souhaite pas s'impliquer directement dans l'acte de commerce, mais intervient en soutien technique et logistique des opérations liées à la vente de chevaux de sport. En conséquence, pour assumer sa mission d'aide à la commercialisation, elle doit se tourner naturellement vers les acteurs du commerce, secteur complexe et très diversifié.

Le premier interlocuteur dans ce domaine est tout naturellement l'Agence Française du Commerce d'Equidés (AFCE, ex CSCCF) qui est membre statutaire du conseil d'administration de la SHF et siège dans les différentes instances dirigeantes. Les autres principaux acteurs du commerce sont les ANR-OS et ARE. Ils sont également légitimement demandeurs d'une aide de la SHF.

La France a pris un retard historique sur le plan commercial par rapport à ses principaux concurrents : l'Allemagne, la Hollande et la Belgique. Les raisons en sont multiples.

Tout d'abord, le marché national, très significatif, compte tenu du nombre important de cavaliers en France, absorbait directement, dans un marché de proximité, la plus grande part de notre production nationale.

Le contexte du commerce s'est très profondément modifié ces dernières années en particulier grâce à internet, aux sites de vente, aux enchères et au nouveau comportement des consommateurs.

Ces évolutions ont eu pour conséquence, en France, une importation de chevaux étrangers qui n'existait auparavant que dans une moindre mesure. Dans certains cas, on a vu apparaître une tendance chez certains cavaliers d'acheter des produits importés sans qualité

particulière mais très bien marketés.

Pour faire face à cette situation, les élevages nationaux ont dû s'adapter pour introduire plus de look et de locomotion, là où c'était nécessaire, avec un usage plus systématique des moyens modernes de communication, photos, vidéos...

La SHF ne pouvait rester inactive compte tenu de sa mission d'aide au commerce. Elle organise son circuit de formation de jeunes chevaux, qui est un support indispensable à la commercialisation, comme l'indique l'enquête réalisée par L'Eperon dans son numéro de décembre 2019 (cf. **Annexe 12**). Elle s'est dotée d'outils modernes de marketing et d'aide à la vente qui ont été mis à disposition de la filière.

Les Grandes Semaines, finales nationales, réunissent les meilleurs sujets de chaque génération dans chacune des disciplines et présentent ainsi une véritable vitrine de l'élevage français.

Ces dernières années, la SHF a commencé la promotion de ses Grandes Semaines, mais beaucoup reste à faire pour attirer les acteurs professionnels du monde entier.

La SHF a récemment développé un site d'annonces de jeunes chevaux et poneys de sport à vendre réservé à ses adhérents : SHF-market. Celui-ci a connu un rapide succès et est devenu le premier site de vente de jeunes chevaux sur le marché français en termes de volume de chevaux recensés. Il comptabilise une moyenne de 1 500 visites par jour et 350 chevaux sont déclarés vendus sur le site chaque année.

Aujourd'hui, la SHF a un excellent outil de commercialisation, mais beaucoup reste à faire pour le promouvoir au-delà de nos frontières.

Le site SHF-market s'appuie sur l'indispensable service SHF-video, plateforme novatrice support au commerce. Cette fonctionnalité sera en plein développement dans les années qui viennent. La SHF assure la couverture vidéo d'une centaine d'évènements dédiés aux jeunes chevaux chaque année. Plus de 80 d'entre eux sont diffusés en streaming. Tous les ans, sa base de données s'enrichit de près de 55 000 vidéos. Ces vidéos sont centralisées au sein d'une plateforme en ligne dotée d'un moteur de recherche. Elles sont instantanément redirigées sur les comptes des cavaliers et propriétaires leur permettant ainsi de les transférer dans la foulée à un client potentiel. Il existe un potentiel important de développement et de promotion de ces outils SHF à l'international. Une première expérience a été réussie avec Clip My Horse.

Le résultat d'une large enquête auprès de l'ensemble des adhérents SHF a montré une demande généralisée de continuer et d'intensifier ses efforts de développement d'outils d'aide au commerce.

Ainsi, la SHF va lancer un nouveau service de mini-sites à destination de ses adhérents. Il utilisera de façon automatique l'ensemble des bases de données de la SHF (données adhérents, informations chevaux, résultats, classement top 100, photos, vidéos...).

Les détenteurs de ces sites seront automatiquement référencés sur les sites des ANR-OS et ARE.

La SHF espère par ce moyen améliorer fortement la promotion des activités de ses adhérents.

Dans un pays où les coûts de production restent très élevés, l'élevage ne peut se contenter d'une qualité standard. La France doit, en permanence, améliorer sa production pour défendre son marché intérieur et prendre une position plus significative sur le marché international.

Cette première étape est essentielle et la SHF doit accompagner cette démarche et favoriser le développement du commerce dans les années à venir.

Action 9

/ Améliorer l'image et la vente des chevaux français, au niveau national et international



Objectifs

La France doit devenir une grande nation exportatrice de chevaux de sport et s'affirmer face à une concurrence bien organisée.

Un programme énergique doit être engagé pour faire venir davantage de public étranger sur les Grandes Semaines.

La SHF va également continuer un développement des outils promotionnels à destination des socioprofessionnels de la filière et lancer une campagne de communication à l'international.

L'AFCE demande à la SHF une aide concrète (les ANR-OS et ARE bénéficieront aussi de ce programme) pour :

- Revaloriser la profession de marchands, en particulier, en rajeunissant les effectifs et les formant à l'international ;
- Organiser des rassemblements pour dynamiser les échanges ;
- Améliorer la présence de la filière du cheval de sport sur quelques événements clés à l'international ;
- Soutenir d'un point de vue technique et logistique les réponses aux appels d'offres.

L'AFCE affiche aujourd'hui une volonté nette de se rapprocher des éleveurs et des acteurs de terrain. La SHF a donc une responsabilité toute particulière pour coordonner les échanges et actions entre les différentes associations qu'elle représente.

Une percée significative à l'international demande des marchands professionnels avec une surface financière suffisante et une étroite collaboration avec les socioprofessionnels, principalement les éleveurs.

La SHF, comme les autres sociétés mères de la filière, doit constituer une cellule dédiée au commerce au sein de son équipe, qui aura pour mission, entre autres, de venir en soutien des actions des membres de l'AFCE, des ANR-OS et ARE dans la mise en place d'une stratégie collective.



Moyens

- Constituer une cellule dédiée à l'aide au commerce au sein de la SHF. Cette cellule fera appel à des compétences variées : graphisme, rédaction, expertise internet, traduction, gestion de banques de données, intervention terrain, coordination logistique. Cette cellule nécessite trois équivalents temps plein ;
- Lancer une campagne de promotion des événements phares de la SHF et créer des outils de communication correspondants ;
- Continuer le développement d'outils concrets permettant de mettre en avant les socioprofessionnels de la filière (SHF-market, SHF-video, mini-sites...) et en assurer la promotion ;
- Mettre en place une large campagne de communication pour promouvoir l'outil SHF-market à l'international (presse, web, TV...) ;
- Créer des documents de ventes grâce aux webservices mis en place avec SIRE ;
- Rendre nos différents sites et outils de communication multilingues.

En collaboration avec l'AFCE, les ANR-OS et les ARE :

- Organiser des rassemblements de chevaux à vendre dans les différentes régions françaises pour dynamiser les échanges entre professionnels et enrichir les bases de données ;
- Profiter de l'organisation de salons et de concours de notoriété pour y associer des événements commerciaux de chevaux soigneusement sélectionnés ;
- Utiliser les moteurs de recherche et bases de données de la SHF, pour identifier les chevaux correspondant aux critères spécifiques des clients (âge, robe, sexe, taille, pedigree, performances...). Les clients aujourd'hui ne se déplacent que pour voir un lot de chevaux soigneusement sélectionnés qui répond très précisément à leur demande. La filière a été par le passé très trop approximative dans la sélection des chevaux rassemblés ;
- À partir des demandes de clients, la SHF est la seule à être en mesure d'extraire les chevaux qui, non seulement sont à la vente mais aussi qui répondent aux critères de recherche. La SHF a une banque de données disponible qui regroupe plus de 30 000 chevaux avec une très grande richesse d'informations commerciales (pedigree SIRE, résultats en compétition, photos, vidéos...) ;
- Définir une stratégie d'implantation sur le marché international en sélectionnant un ou deux pays par an pour y mener, avec les professionnels de la filière, des actions sur le terrain, visites de structures, études de marché, prises de contact avec les importateurs, formations... ;

- Aider à la création de réseaux de correspondants qui n'existent pas actuellement et qui sont le maillon indispensable de ventes à l'étranger. La recherche d'une part de marché significative à l'export sans un réseau de correspondants et d'agents bien implantés est vouée à l'échec ;
- Réaliser des catalogues numériques sur mesure pour accompagner l'effort de prospection et de vente ;
- Accompagner les marchands dans la conception de leurs outils de communication en France et à l'international dans un esprit de prospection plus agressive et sélective des marchés ;
- Promouvoir les races françaises dans le cadre d'événements internationaux (exposition dans une sélection de concours et salons, coordination du montage...) ;
- Assister concrètement pour la réception de délégations étrangères et organisation de rassemblements de chevaux.



Indicateurs

- Trafic sur nos différents sites internet : institutionnel, événementiel, services... ;
- Nombre de ventes organisées ;
- Nombre de catalogues réalisés ;
- Fréquentation lors des Grandes Semaines ;
- Participation sur les opérations commerciales ;
- Nombre de transactions effectuées ;
- Nombre de chevaux et poneys de sport exportés dans les différentes disciplines ;
- Estimation des prix de vente des jeunes chevaux ;
- Nombre d'adhérents à l'AFCE et moyenne d'âge ;
- Chiffre d'Affaires des membres de l'AFCE sur le marché local et à l'export.







Accroître les compétences des professionnels de la filière



Diagnostic

La formation des jeunes chevaux a toujours été une des missions de la SHF. Elle doit maintenant encadrer et accompagner la formation des acteurs de la filière, éleveurs, juges, techniciens et cavaliers.

Le besoin de formation est, comme dans toute activité économique, une évidence et doit être traité avec attention. Il est souvent admis qu'il représente autour de 5% des dépenses.

Le nécessaire renouvellement des acteurs de la filière est également une priorité. Il doit tenir compte de l'évolution sociologique des nouvelles générations d'éleveurs, de moins en moins nombreuses à être issues d'un environnement élevage.

La SHF doit jouer un rôle fédérateur dans ce domaine. Elle prévoit de centraliser les plans d'actions de formation de ses adhérents mais également de ceux des ANR-OS et ARE.

Les programmes de formation seront ainsi répertoriés sur le site www.shf.eu. Les inscriptions pourront être saisies directement en ligne et les demandes de financement traitées directement par les équipes SHF.

La réforme portant sur les nouvelles règles de certification des organismes de formation amène la SHF à revoir son mode d'action. Avant 2021, elle devra se plier aux exigences de la réforme et se faire auditer par un organisme de certification. Cette certification permettra aux stagiaires SHF de bénéficier de l'accompagnement proposé par les organismes de financement tels que VIVEA et FAFCEA.

Une fois certifiée, la SHF devra centraliser les formations des ANR-OS et ARE, qui n'auront pas les moyens financiers et humains d'assumer cette réforme.

Un travail important doit être mené également sur le terrain pour que les formations dispensées en région répondant aux nouvelles exigences réglementaires.

Un contrôle pédagogique et administratif devra être renforcé sur chaque lieu de formation.

Ces nouvelles modalités d'action vont nécessiter la mobilisation de moyens humains supplémentaires au sein de la SHF.

Action 10

/ Développer la formation des acteurs de la filière



Formation des cavaliers



Objectifs

Le potentiel des jeunes chevaux est fortement influencé par la qualité technique des cavaliers qui les forment. Malgré les grands progrès réalisés ces dernières années, le niveau reste disparate. Il faut donc l'homogénéiser et tirer vers le haut le niveau des cavaliers.

Une démarche a déjà été entreprise par la SHF mais tout reste encore à inventer.

Le but final est d'améliorer l'éducation et la valorisation des jeunes chevaux par le soutien à la formation des cavaliers qui sont pour certains de véritables « autodidactes ».

Aujourd'hui, la SHF forme annuellement plus de 200 cavaliers. Cette action reste encore modeste comparée aux 7 500 cavaliers de jeunes chevaux du circuit.

La cible est en priorité les cavaliers professionnels, dont l'activité principale est l'éducation des jeunes chevaux, qui ne font l'objet d'aucun autre accompagnement pédagogique.

À terme, la SHF va engager un processus de labellisation des cavaliers jeunes chevaux qui renforcera leur statut professionnel.

Ce programme de formation continue nécessite la mobilisation de fonds significatifs. Un budget d'environ 300 K€ doit être mis en place.

Les données que l'on trouvera en **Annexe 13** illustrent la qualité des encadrants et le caractère attractif des journées de formation que la SHF a déjà organisées.



Moyens

- Mettre en place les procédures permettant le maintien du statut d'organisme de formation ;
- Poursuivre et accentuer le programme de formation des cavaliers et cibler davantage une participation des professionnels ;
- Organiser des formations sur des sites de qualité ;
- Mettre en place des regroupements chez des cavaliers professionnels ;
- Identifier et mettre en avant des cavaliers qui ont participé aux formations avec la mise en place d'un label cavaliers jeunes chevaux.



Indicateurs

- Nombre de participants aux formations ;
- Nombre et pourcentage de professionnels dans les formations ;
- Indices de satisfaction des participants : questionnaire à l'issue de chaque formation.



Formation des éleveurs



Objectifs

Selon des données fournies par l'IFCE, la moitié des naisseurs exerce une activité occasionnelle (1 produit par an, durant 1 ou 2 ans) et 10% ont une activité régulière et soutenue (plus de 3 produits par an, pendant plusieurs années).

Entre 2010 et 2015, la baisse du nombre de naisseurs toutes races confondues a été de 25% avec un taux de rotation élevé. La baisse a particulièrement affecté les petits élevages, les plus gros faisant naître plus de 10 poulains par an se sont agrandis.

Aujourd'hui, on peut considérer que 80% des meilleurs chevaux sont issus des 20% des meilleurs éleveurs qui sont quasiment tous des professionnels ou ont une démarche professionnelle.

Les autres 80% des éleveurs, amateurs « éclairés » ou non, ont un réel besoin de progresser. L'action de formation de la filière doit les viser en priorité afin de professionnaliser leur activité d'élevage.

La qualité de l'élevage est logiquement liée à celle des éleveurs ; la SHF et les ANR-OS et ARE, entendent améliorer l'accès des éleveurs aux méthodes les plus récentes d'amélioration de la qualité des produits.

La SHF doit soutenir une politique ambitieuse de formation des éleveurs menée par les ANR-OS encore actuellement peu développée en région faute de moyens humains et financiers. Elle doit permettre aux professionnels, grâce à l'amélioration technique de leur activité, de mieux vivre de leur élevage.

La SHF doit également aider les éleveurs professionnels à transmettre leur exploitation et encourager les jeunes agriculteurs à s'installer.



Moyens

- Obtenir la certification en tant qu'organisme de formation pour le compte de toutes les associations que représente la SHF ;
- Inventorier les besoins en formation ;
- Centraliser sur le site internet SHF l'ensemble des programmes, le calendrier et les inscriptions aux formations ;
- Soutenir financièrement les actions de formation menées sur le terrain par les ARE ;
- Élaborer et lancer un programme de formation dans les lycées agricoles et les Maisons Familiales et Rurales pour sensibiliser à l'activité d'élevage de chevaux de sport. Utiliser et développer les programmes existants, notamment le programme Young Breeders, comme support à la formation.



Indicateurs

- Nombre de jours de formation dispensés ;
- Nombre de participants ;
- Nombre de bénéficiaires des aides d'organismes de financement ;
- Suivi des performances des stagiaires.





Augmenter l'effort financier en direction de l'élevage et de la formation des chevaux de sport

L'élevage des chevaux de sport a pour particularité, par rapport au monde agricole, d'avoir un cycle extrêmement long. Les chevaux de sport n'atteignent, en effet, leur maturité que vers 8 ans.

L'éleveur doit financer l'ensemble des coûts de l'élevage avec ses aléas, de la formation de 3 à 6 ans, et doit faire un pari sur les meilleurs produits qu'il aura pu conserver pour équilibrer son exploitation.

La somme dépensée par un éleveur pour l'entretien d'un cheval de 0 à 3 ans est comprise entre 6 000 à 7 000 €, somme confirmée par le rapport Arthuis sur la base des données rassemblées par l'IFCE. À cette somme s'ajoutent les frais de saillie, le suivi vétérinaire, l'amortissement et l'entretien de la poulinière, d'un montant de 6 000 à 7 000 €. Le coût de production d'un cheval de 3 ans est donc entre 12 000 et 14 000 €. Entre 4 et 6 ans l'entretien et la formation d'un cheval est estimé à 21 000 € (cf. **Chapitre 1**).

Comme cela a été exposé plus haut, les flux financiers concernés sont, à l'évidence, sans commune mesure avec les aides extérieures - moins de 5 M€ - que reçoit la SHF.

Or la SHF joue un rôle décisif dans l'existence même de ces flux financiers et des emplois qu'ils entraînent. Elle incite les éleveurs à améliorer la qualité de leur production, en leur proposant un circuit de formation à la compétition sans lequel il n'y aurait pas de débouché commercial.

Pour cela, elle est parvenue dans les dernières années à financer toutes les sommes versées sur son circuit grâce à la contribution des engageur et non par un système de subvention.

Dans le cadre d'un plan stratégique à cinq ans, la question de l'évolution du budget de la SHF et de ses ressources doit être clairement posée, à partir d'un constat réaliste

Aujourd'hui le soutien cumulé du Ministère de l'Agriculture et du Fonds EPERON ne couvre qu'une partie du coût de la petite équipe

de salariés (12 personnes permanentes) chargée de l'organisation de son action dans sa globalité. On notera que le coût de cette équipe est peu important au regard de l'activité générée.

L'aide de l'Etat a été ramenée à un niveau très faible. Cela a conduit la SHF à devoir autofinancer une part croissante de ses activités. Le soutien financier du Fonds EPERON est plus significatif et c'est probablement pourquoi certains acteurs du monde des courses, qui font face à une baisse des ressources du PMU, expriment leur volonté de le diminuer. Ils oublient ainsi, de façon très regrettable, que dès sa création au 19^{ème} siècle, l'organisation des courses en France a été liée à un soutien financier à l'ensemble de la filière équine.

Si la SHF ne peut faire face à la baisse de ces concours financiers actuels, non seulement elle ne pourra maintenir ce circuit de valorisation qui fonde sa légitimité, mais il faudra aussi oublier toutes les actions nouvelles proposées dans ce plan stratégique à 5 ans, essentielles pour l'avenir.

La SHF a largement engagé, dans un contexte économique difficile, un processus d'accroissement de ses ressources propres et de report sur les acteurs de la filière du financement des actions qui sont conduites dans leur intérêt collectif.

Il est irréaliste de penser que la SHF sera capable de faire progresser son effort financier en direction des acteurs de l'élevage dans le cadre actuel de son budget, et même simplement de le maintenir, si la remise en cause de ses deux soutiens financiers de longue date se concrétisait.

Il y a des arguments très solides en faveur d'une évolution inverse qui consisterait pour les autorisés publiques à organiser une hausse volontariste de ces soutiens. Le Président de la SHF et ses instances délibérantes plaident depuis plusieurs années en ce sens et ont noté avec satisfaction que la mission Arthuis, chargée par le Premier Ministre d'examiner la situation de la filière équine dans toutes ses composantes et de faire des propositions, rejoignait largement leur analyse. Le rapport de la mission rendu public en Octobre 2018 propose en effet d'accentuer le soutien de l'institution des courses aux autres secteurs de la filière et de porter progressivement les ressources annuelles du Fonds EPERON à 25M€. Si cette orientation est mise en œuvre, la SHF sera à même de réaliser son plan stratégique.

L'argument le plus fort pour aller en ce sens réside dans l'effet de levier très important d'une action collective organisée.

Economiquement, il serait rationnel d'intensifier cet effort collectif en raison de ses retombées positives en termes d'activité et d'emploi dans les territoires, en sus de son impact direct sur les finances

publiques (impôt sur le revenu, TVA) l'économie agricole et le monde du sport. Certes, il s'agit d'un secteur de poids économique modeste, mais la France y a des atouts sérieux qu'il serait injustifié de laisser décliner.

Une autre orientation, parfois soutenue, serait de miser entièrement sur les initiatives privées, la «Main Invisible» chère à Adam Smith conduisant les acteurs de la filière, cherchant chacun leur propre intérêt, à innover, à développer l'activité dans les directions proposées dans ce rapport sans véritable politique et soutien publics. Dans ce cadre, les quelques actions collectives seraient entièrement initiées et financées par les acteurs de la filière. Ceci paraît tout simplement impossible car la formation du jeune cheval nécessite un apprentissage long et coûteux ; c'est cet apprentissage lui-même qui est irréformable car on ne bouscule pas la nature et les lois physiques de croissance d'un sportif sans risquer de le casser prématurément. C'est pourquoi le bien-être animal, bien avant l'heure fait partie des gènes de la SHF.

En revanche, l'éclatement géographique des acteurs, leur individualisme, l'absence d'entité de grande taille capable de fédérer, d'autres facteurs aussi liés à l'histoire politique et administrative de notre pays, rendent des actions d'intérêt collectif difficiles à structurer et à mener à bien dans la durée sans un minimum de soutien public. La SHF a rempli sa mission, fédérant l'ensemble de la filière chevaux de sport avec des moyens excessivement réduits.

Qu'advierait-il si la SHF était néanmoins contrainte d'autofinancer son activité ? À l'évidence la solution ne pourrait se trouver que dans l'obtention de recettes nouvelles ou la réduction de certaines dépenses.

Pour les recettes, les principales pistes sont de facturer plus fortement certains services, tels SHF-market, ou la retransmission en direct des concours SHF-video.

Le nouveau projet de mini-sites standardisés est en cours de réalisation. Il est essentiel pour demain. Il sera alimenté d'une manière permanente en nouvelles informations et vidéos, et contiendrait entre-autre la tenue de registres d'élevage.

L'ensemble de ce service serait facturé mensuellement et son coût de fonctionnement, une fois les développements réalisés, devrait être très réduit.

Une perspective de 2 000 abonnés avec un objectif à terme de 5 000 nous semble réaliste. En tout état de cause, le chiffre d'affaires supplémentaire généré par ce service devrait se limiter à 500 000 € dans 5 ans.

Toutes les opportunités de ressources supplémentaires sont examinées et bien souvent déjà engagées. Cependant, leur impact

financier n'est pas à la hauteur des besoins de la SHF. Plusieurs raisons à cela. La principale est la faible médiatisation de l'activité formation des jeunes chevaux. De plus, les acteurs de l'élevage engagent déjà des sommes importantes pour conduire leur activité, avec un retour très aléatoire et une situation financière souvent tendue.

Une autre voie serait, d'augmenter de façon significative les tarifs d'engagement dans les différentes épreuves du circuit de formation-valorisation.

L'objectif serait alors de couvrir non seulement les gains, mais aussi tous les frais d'organisation qui sont, pour l'essentiel, constitués des sommes reversées par la SHF aux organisateurs, et du coût de l'équipe de salariés de la SHF en charge du circuit.

L'objection majeure serait alors d'être allé trop loin dans cette direction avec un risque de désaffection du circuits SHF. Il entraînerait une spirale négative conduisant à une formation de moindre qualité, moins respectueuse des chevaux, et donc totalement contraire aux objectifs du plan.

Du côté des dépenses, un des principaux postes, les versements aux organisateurs, a déjà été évoqué supra.

Il est d'ores et déjà difficile de trouver des organisateurs pour des épreuves organisées le plus souvent en semaine, avec des bénévoles de plus en plus rares. De plus, ces organisateurs devront faire face à l'évolution des contraintes imposées par les normes à venir (taille de boxes, transport, qualité des infrastructures etc..) qui devraient plutôt s'accroître.

La mission d'utilité publique de la SHF la contraint aussi à apporter son service de formation-valorisation dans des régions défavorisées en terme de naissances et où les organisateurs ne peuvent couvrir la masse de leurs frais fixes incompressibles par le faible nombre d'engagés. Cette situation a amené la SHF à garantir un minimum de financement à ces organisateurs afin d'éviter leur disparition.

Un autre poste - environ 15% du budget - est l'encouragement à l'élevage. L'abandonner n'entraînerait pas de perte de recette pour la SHF puisqu'elle ne gère pas directement les actions correspondantes et donc n'enregistre aucun produit.

Si la SHF peut, en théorie, revenir à son ancien périmètre d'activité et abandonner celui qui était à l'époque financé et géré par les Haras Nationaux, une telle décision serait cependant lourde de conséquences. Elle reviendrait sur toute l'évolution qui a conduit la SHF à devenir société-mère et poserait la question de l'abandon pur et simple de ces financements ou de la possibilité très aléatoire pour les ANR-OS de trouver d'autres ressources.

Enfin les frais dits de siège, location des locaux, frais de personnel et fournitures diverses représentent de l'ordre de 10% du CA. Il n'y a sur

ce poste que très peu de perspective significative d'économies, l'enjeu financier restant très faible par rapport au budget.

Au total, même s'il existe dans toute organisation des marges de manœuvre, il est clair qu'un recul significatif des contributions actuelles remettrait en cause l'existence même de la SHF en tant que société-mère.

La SHF s'est fortement réformée ces dernières années. Elle a étendu le périmètre de ses actions. Elle a réussi à rassembler l'ensemble des acteurs de la filière élevage.

Accompagnée par le Ministère de l'Agriculture et le Fonds EPERON, elle a entrepris de nombreuses actions de fond pour structurer et développer l'élevage, la formation, la valorisation et la commercialisation. Elle a créé de nouveaux outils de support très innovants.

La SHF a l'ambition de relancer l'élevage français pour en faire un leader mondial. Cet objectif ne peut reposer sur les financements existants.

C'est pourquoi la SHF demande instamment que les soutiens de l'État et du Fonds EPERON soient clairement arbitrés pour les 5 prochaines années afin de mettre en oeuvre les actions du plan stratégique (cf. **Annexe 14**). Elle souhaite que, comme le propose le rapport Arthuis, ils soient progressivement portés à un montant annuel de 10 M€.



Annexes

- Annexe 1** Approche économique de l'élevage et de la formation des chevaux et poneys de sport
- Annexe 2** Estimation du prix de vente moyen d'un jeune cheval de sport en 2019
- Annexe 3** Extrait de l'étude du Cabinet Parcours sur l'impact économique des Finales Nationales SHF d'endurance Jeunes Chevaux - Novembre 2015
- Annexe 4** Evolution des naissances des races de chevaux français
- Annexe 5** Pratique de l'Equitation sur le circuit FFE - Source FFE Sif
- Annexe 6** Reproduction par transfert d'embryon - En race de chevaux et poneys de sport
- Annexe 7** Participation aux circuits d'élevage 0-3 ans
- Annexe 8** Taux de participation sur le circuit SHF de valorisation 4-6 ans
Nombre de chevaux par génération ayant participé au moins une fois au circuit SHF de valorisation à 4, 5 ou 6 ans
- Annexe 9** L'empreinte de la SHF dans la valorisation
Note du 31 juillet 2017 de Jacques Lavergnat (membre du conseil d'administration de la SHF)
- Annexe 10**
- 10.1 Circuit SHF 2019 - TOTAL TOUTES DISCIPLINES
 - 10.2 Circuit SHF 2019 - CSO
 - 10.3 Circuit SHF 2019 - CCE
 - 10.4 Circuit SHF 2019 - DRESSAGE
 - 10.5 Circuit SHF 2019 - ENDURANCE - ATTELAGE
 - 10.6 Circuit SHF 2019 - HUNTER - CSO PONEY
 - 10.7 Circuit SHF 2019 - CCE PONEY - DRESSAGE PONEY
- Annexe 11** Gains moyens des meilleurs chevaux sur le circuit de valorisation SHF 2019
- Annexe 12** Enquête sur le commerce (extrait de l'Eperon N°73 déc. 2019)
- Annexe 13** Stages cavaliers SHF 2019 CSO CCE Dressage
- Annexe 14** Chiffrage des besoins annuels pour les nouvelles actions de la SHF

Approche économique de l'élevage et de la formation des chevaux et poneys de sport

Coûts générés annuellement en production		95 M€
<ul style="list-style-type: none"> Coût unitaire de production d'un poulain SF + AA + Ar + Poneys <ul style="list-style-type: none"> - Coût annuel d'une poulinière à l'élevage : (incluant période vide 1 année sur 3) 2 700€ - Amortissement du coût de saillie + mise en place : (incluant période vide) 3 000€ - Amortissement de la poulinière : 750€ 		6 450€
Coût total unitaire		
Nombre de naissances :	10 500	
Coût total global		68 M€
<ul style="list-style-type: none"> Coût unitaire des autres races : (décote de 50% appliquée) 3 200€ 		
Nombre de naissances :	8 500	
Coût total global		27 M€
Coûts générés annuellement en élevage (0-3 ans)		76 M€
<ul style="list-style-type: none"> Coût unitaire à l'élevage d'un poulain SF + AA + Ar + Poneys <ul style="list-style-type: none"> - Foal jusqu'à 2 ans (2,5 années x 2000 €) : 5 000€ - 3 ans : 3 000€ 		8 000€
Coût unitaire à l'élevage de 0 à 3 ans :		
Nombre de poulains :	7 000	
Coût total global		56 M€
<ul style="list-style-type: none"> Coût unitaire des autres races : (décote de 50% appliquée) 4 000€ 		
Nombre de poulains :	5000	
Coût total global		20 M€
Coûts générés annuellement en valorisation (4-6 ans) :		112 M€
<ul style="list-style-type: none"> Coût unitaire à la formation-valorisation d'un cheval : 7 000€ 		
Nombre de chevaux sur le circuit de 4-6 ans :	16 000	
Valeur ajoutée créée sur le circuit de valorisation		102 M€
<ul style="list-style-type: none"> Création de valeur ajoutée entre 4 et 6 ans : <ul style="list-style-type: none"> - Des chevaux participant à une saison complète de CSO Cycle Classique - jusqu'au CIR (source AFCE) <ul style="list-style-type: none"> 4 ans : 12 500 € x 1 358 chevaux : 17 M€ 5 ans : 7 500 € x 1 584 chevaux : 12 M€ 6 ans : 15 000 € x 1 130 chevaux : 17 M€ - Des autres chevaux participant au circuit CSO Cycle Classique <ul style="list-style-type: none"> 4 700 € x 12 000 chevaux : 56 M€ 		

Estimation du prix de vente moyen d'un jeune cheval de sport en 2019*



Cheval de 3 ans	entre 5 000 et 15 000€ HT
Cheval de 4 ans	
non valorisé	entre 5 000 et 15 000€ HT
valorisé sur circuit SHF	entre 15 000 et 30 000€ HT
finaliste	entre 20 000 et 50 000€ HT
Cheval de 5 ans	
non valorisé	entre 5 000 et 15 000€ HT
valorisé sur circuit SHF	entre 20 000 et 40 000€ HT
finaliste	entre 35 000 et 60 000€ HT
Cheval de 6 ans	
non valorisé	entre 4 000 et 12 000€ HT
valorisé sur circuit SHF	entre 30 000 et 60 000€ HT
finaliste	entre 50 000 et 100 000€ HT

*Estimation réalisée pour la SHF, basée sur la connaissance du marché et de différentes transactions de chevaux de sport faites de gré à gré en France en 2019

Fait à Paris, le 21 novembre 2019

Pascal Plancq
Président de l'Agence Française du Commerce d'Équidés (AFCE)

Extrait de l'étude du Cabinet Parcours sur l'impact économique des Finales Nationales SHF d'endurance Jeunes Chevaux - Novembre 2015

UZÈS ET LE CHEVAL, L'OPPORTUNITÉ

Extrait du rapport de la Société Parcours du 4 novembre 2015

Uzès Capitale

2 événements majeurs ont lieu sur le site du Haras National d'Uzès :

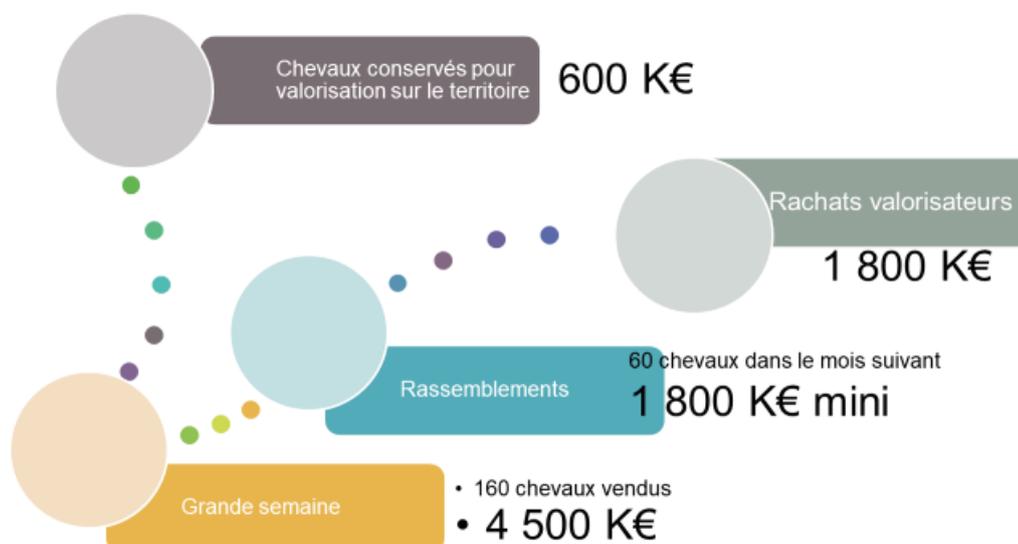
- La Grande Semaine de l'Élevage : Championnat de France des chevaux de moins de 7 ans.
- Le Printemps d'Uzès : compétitions de niveau international d'endurance (*, **, ** Jeunes Cavaliers).



Uzès et son Haras : Place de marché mondiale du jeune cheval d'endurance



Une économie des ventes de chevaux directe et indirecte exceptionnelle : **8,7 M€**



Economie indirecte et induite pendant la Grande Semaine SHF d'Uzès 

Indirecte

- Près de 100 000 € de retombées vétérinaires
- Fournisseurs fourrages, aliments, équipements

Induite

- 800 000 € de retombées sur le territoire en nuitées, restauration et autres consommations

Au total près de 10 M€ de retombées sur le territoire élargi

L'élevage d'endurance compte dans l'économie régionale 

1000 éleveurs

Ventes de chevaux
= 8,5 millions d'€ chiffre d'affaire

17 millions d'€ chiffre d'affaire global

Source Réseau Référence



- ✓ Redynamisation des zones rurales
- ✓ Valorisation d'espaces agricoles « terroir Endurance unique au monde »

Profils des socioprofessionnels :

- ✓ Petites et moyennes exploitations
- ✓ Fortes charges
- ✓ Pluriactivité : élevage, débouillage, enseignement, organisation de compétition, tourisme...



52 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS
Les îles
41210 LA FERTE-BEAUHARNAIS
www.parcours-conseil.com

Tél. : 02 54 83 78 48
Fax : 02 54 83 62 83
conseil@parcours-conseil.com

Évolution des naissances des races de chevaux français de 2003 à 2018



	2003	2004	2005	2006	2007
SELLE FRANÇAIS	9 645	9 329	9 218	8 114	8 169
ANGLO-ARABE	1 310	1 692	1 562	1 247	1 122
ARABE + DSA	2 300	2 311	2 327	2 406	2 479
PONEYS DE SPORT	1 421	1 408	1 349	1 251	1 255
TOTAL	14 676	14 740	14 456	13 018	13 025

	2008	2009	2010	2011	2012
SF	8 349	8 233	7 531	7 774	7 435
AA	1 012	952	887	759	708
AR + DSA	2 627	2 436	2 512	2 621	2 476
PONEYS	1 345	1 344	1 373	1 286	1 246
TOTAL	13 333	12 965	12 303	12 440	11 865

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
SF	6 929	5 859	6 067	6 049	6 339	6 562
AA	584	643	675	729	739	695
AR + DSA	2 239	2 145	2 216	2 325	2 541	2 333
PONEYS	1 141	981	925	981	953	893
TOTAL	10 893	9 628	9 883	10 084	10 572	10 483

Pratique de l'Équitation sur le circuit FFE - Source FFE Sif



Licences compétition FFE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CLUB	11 8719	12 2324	127 177	128 453	129 923	129 434	136 855	127 098
AMATEUR	31 660	31 955	32 672	33 423	34 065	34 285	33 426	33 530
PRO	3 043	3 077	3 104	3 078	3 113	3 208	3 229	3 174
TOTAL	153 422	157 356	162 953	164 954	167 101	166 927	173 510	163 802

Évolution de la participation en épreuves FFE

CSO		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CLUB		288 255	294 129	325 841	321 065	318 399	300 677	283 156	302 621
PONEY		223 006	215 221	231 524	234 471	244 912	239 468	223 299	233 549
AMATEUR		261 979	269 895	289 335	289 042	296 264	302 356	279 407	291 191
PRO		105 149	113 333	115 962	110 963	115 180	116 788	111 916	116 718
TOTAL		878 389	892 578	846 700	955 541	974 755	959 289	897 778	944 079

DRESSAGE		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CLUB		35 577	37 403	40 125	40 976	41 497	43 072	41 101	46 907
AMATEUR		23 372	26 400	25 503	27 245	26 463	27 419	23 103	26 360
PRO		2 594	2 982	2 890	3 214	3 340	3 952	3 575	4 022
TOTAL		61 543	66 785	68 518	71 435	71 300	74 443	67 779	77 289

CCE		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CLUB		28 348	25 519	27 190	23 703	21 986	23 692	19 396	20 322
PONEY		15 627	14 250	14 584	14 448	14 864	15 893	14 645	14 985
AMATEUR		13 402	13 426	14 591	14 670	14 387	16 148	13 876	16 795
PRO		3 148	3 520	3 453	3 150	3 232	3 281	2 644	2 973
TOTAL		60 525	56 715	59 818	55 971	54 469	59 014	50 561	55 075

ENDURANCE		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CLUB		9 249	9 993	10 602	10 451	10 903	10 398	8 395	9 247
AMATEUR		7 941	7 709	8 186	8 244	8 858	8 037	7 745	7 442
TOTAL		17 190	17 702	18 788	18 695	19 761	18 435	16 140	16 689

Reproduction par transfert d'embryon - Chevaux et poneys de sport

Année de saillie	Total de saillies	Saillies par transfert	Taux de saillies par transfert	Total de naissances	Naissances par transfert	Taux de naissances par transfert	Poulains /juments par transfert	Éleveurs pratiquant le transfert
2000	9 706	191	2 %	9 113	264	3 %	1,38	139
2001	9 418	223	2 %	9 226	294	3 %	1,32	160
2002	9 655	253	3 %	9 645	354	4 %	1,40	180
2003	8 988	266	3 %	9 329	391	4 %	1,47	184
2004	10 348	289	3 %	9 218	426	5 %	1,47	189
2005	13 050	301	2 %	8 114	430	5 %	1,43	199
2006	12 729	345	3 %	8 169	511	6 %	1,48	233
2007	12 818	361	3 %	8 349	502	6 %	1,39	266
2008	13 150	454	3 %	8 233	656	8 %	1,44	302
2009	11 978	437	4 %	7 531	639	8 %	1,46	289
2010	11 974	480	4 %	7 774	699	9 %	1,46	299
2011	11 307	487	4 %	7 435	731	10 %	1,50	301
2012	10 502	449	4 %	6 929	648	9 %	1,44	271
2013	8 982	414	5 %	5 859	595	10 %	1,44	283
2014	8 971	510	6 %	6 064	698	12 %	1,37	355
2015	9 039	582	6 %	6 041	794	13 %	1,36	386
2016	9 550	627	7 %	6 334	888	14 %	1,42	412
2017	9 937	726	7 %	6 557	994	15 %	1,37	487

Progression du % de poulains nés par transfert d'embryon : 15% vs 3% 2000-2017

Progression du nombre d'éleveurs pratiquant le transfert : x3,5 2000-2017

Nombre de foals/jument avec transfert 1,37 vs 0,60 sans transfert.

Poulinières mises à la reproduction - en race Selle Français

Année de saillie	Poulinières mises à la reproduction	Âge moyen	Indice moyen*
2000	6 598	11,33	111,82
2005	8 226	11,78	112,06
2010	8 425	12,24	111,77
2015	7 311	12,21	114,67
2018	7 462	12,14	114,56

*Calculé sur la base du meilleur indice de chaque jument

Participation aux circuits d'élevage 0-3 ans

Nombre de chevaux & poneys	2015	2016	2017	2018
2 ans Endurance	70	98	44	48
3 ans Endurance	155	160	80	103
Poulinières suitées/foals Endurance	47	72	57	126
3 ans montés Sport	1 662	1 321	1 020	1 030
3 ans non montés Sport	745	708	623	713
2 ans pouliches Sport	606	447	538	388
Poulinières suitées/foals Sport	3 064	3 225	3 642	3 239
Total	6 349	6 031	6 004	5 647

Baisse de la participation sur les circuits Modèle et Allures 2 et 3 ans
 Progression de la participation sur les concours de poulinières/foals, supports
 aux primes PACE

**Taux de participation sur le circuit SHF de valorisation 4-6 ans
Nombre de chevaux par génération ayant participé au moins une fois au circuit SHF de valorisation à 4, 5 ou 6 ans**

Taux de participation aux circuits SHF

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Selle Français	-58 %	58 %	59 %	60 %	59 %	59 %	60 %	60 %
Anglo-Arabe	-39 %	35 %	37 %	38 %	37 %	35 %	34 %	33 %
Arabe + DSA	-30 %	30 %	30 %	34 %	34 %	35 %	31 %	29 %
Poneys	-26 %	27 %	27 %	27 %	25 %	26 %	26 %	27 %
TAUX MOYEN	-47 %	46 %	47 %	48 %	47 %	47 %	47 %	47 %

Nombre de chevaux nés en France participant au moins une fois aux circuits de la SHF à 4/5 ou 6 ans

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Selle Français	4738	4738	4934	4907	4465	4584	4448	4185
Anglo-Arabe	492	393	372	365	330	262	244	195
Arabe + DSA	733	749	800	823	863	921	772	646
Poneys	548	573	608	634	628	625	626	588
TOTAL	6511	6453	6714	6729	6286	6392	6090	5614

Nombre de naissances par génération

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Selle Français	8114	8169	8349	8233	7531	7774	7435	6929
Anglo-Arabe	1247	1122	1012	952	887	759	708	584
Arabe + DSA	2406	2479	2627	2436	2512	2621	2476	2239
Poneys	2084	2162	2245	2386	2490	2420	2372	2190
Total naissances	13851	13932	14233	14007	13420	13574	12991	11942

L’empreinte de la SHF dans la valorisation

Note du 31 juillet 2017 de Jacques Lavergnat (membre du conseil d’administration de la SHF)

L’empreinte de la SHF dans la valorisation

(Attractivité du circuit SHF)

Le cœur de cible de la SHF en termes d’activité est le CSO. Il est donc essentiel de savoir si la Société présente toujours le même degré d’attractivité au regard des utilisateurs potentiels et continue ainsi à jouer le rôle qui lui est dévolu.

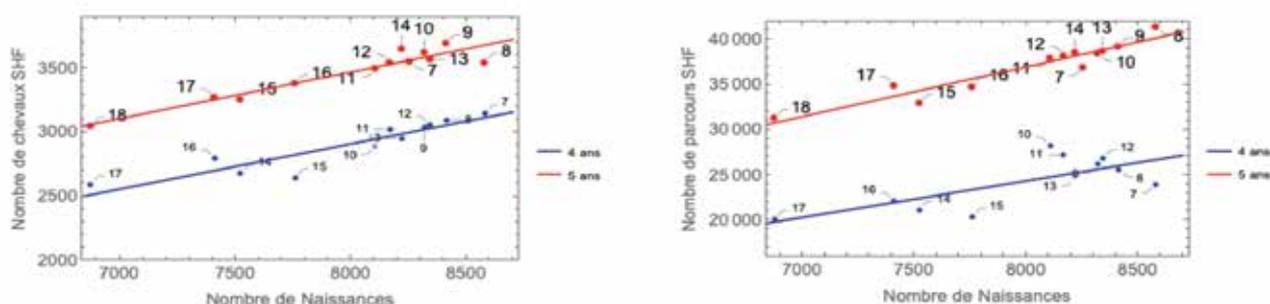
Le seul nombre de chevaux présents sur les circuits SHF s’il n’épuise pas le sujet est le premier élément traduisant son attractivité à condition qu’il soit mis en rapport avec nombre de naissances.

On peut également regarder le nombre de parcours effectués.

Le jugement doit évidemment s’abstraire des fluctuations inévitables et donc s’opérer sur un laps de temps suffisamment long, ici les 11 dernières années.

Ne pouvant maîtriser le « potentiel » des chevaux de race étrangère, l’analyse s’est concentrée sur les SF dont on connaît tous les paramètres.

Les deux figures suivantes fournissent les résultats essentiels pour les 4 et 5 ans.



Chaque point est repéré par un nombre représentant les deux derniers chiffres de l’année d’observation (10 2010), la valeur portée en abscisse représente le nombre de naissances dans l’année correspondant à l’âge (4 ans 2006 8105, 5 ans 2005 8319).

La figure de gauche montre l’excellente corrélation entre le nombre de naissance et le nombre de chevaux ayant utilisé les circuits SHF. Le coefficient de corrélation s’établit à 0,96 pour les 4 ans et 0,95 pour les 5 ans. On note en outre que les pentes des droites qui approximent au mieux les données sont quasiment égales : 0,35 et 0.36.

En ce qui concerne les 6 ans, la population et le nombre de parcours sont insensibles aux naissances et restent presque constants : 2 500 chevaux et 24 500 parcours. Cette constance, malgré la diminution des naissances, manifeste l'importance que la filière attache à une réussite dans cette classe d'âge.

Sans entrer dans les détails, il est important de souligner que ces comportements restent identiques que l'on s'intéresse au Cycle Libre ou au Cycle Classique.

La figure de droite montre avec le même mode de représentation la dépendance entre le nombre de parcours effectués et les naissances. La corrélation est toujours très bonne (0,87 et 0,95) mais plus faible pour les 4 ans que celle observée pour le nombre de chevaux.

Deux causes à cette observation peuvent être avancées :

Les nombreux changements de réglementation pour les 4 ans qui ont sans doute induit une moindre nécessité à participer à toutes les épreuves possibles. Paradoxalement on pourrait dire que cette diminution traduit une adaptation des acteurs de la filière à ces changements et conforterait ainsi l'attractivité de la SHF.

Un glissement des circuits SHF vers les circuits préparatoires de la FFE.

On dispose de 2007 à 2018 du nombre de chevaux participant au circuit SHF, du nombre de chevaux participant au seul circuit FFE et du nombre de chevaux pratiquant les deux circuits.

Le nombre de chevaux participant uniquement au circuit FFE ne « dépend » pas de celui des naissances quel que soit l'âge considéré, mais fluctue autour d'une valeur moyenne voisine de 150, 750 et 1875 respectivement pour les 4, 5, 6 ans.

De façon générale, le nombre de chevaux de 4 ans participant aux circuits FFE est quasi constant reflétant un comportement « cavalier » insensible à la production « équine », ce qui pourrait expliquer la croissance du taux de participation aux épreuves fédérales.

Les données ne décrivant pas les motivations, elles ne peuvent permettre de trancher logiquement entre les deux interprétations. Cependant les résultats portant sur l'attractivité de la SHF inclinent à pencher pour la première.

En résumé, les circuits SHF remplissent pleinement leur rôle de formation pour les 4-5 ans (on suit les naissances), leur rôle de sélection s'affirmant pour les 6 ans. C'est du moins ainsi que la filière perçoit la SHF.

Circuit SHF 2019 - TOTAL TOUTES DISCIPLINES : chevaux / engagés / épreuves / gains

		Chevaux & poneys	Parcours	Épreuves	Gain € distribués
	CSO	11 547	100 113	6 034	2 926 142
	HUNTER	282	1 036	220	21 510
	CCE	1 244	4 525	550	272 540
	DRESSAGE	760	3 860	909	132 431
	ENDURANCE	1 396	4 407	523	296 248
	ATTELAGE	155	621	181	42 938
	TOTAL	15 384	114 562	8 417	3 691 810



Circuit SHF 2019 - CSO

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €	
4 ANS	Cycle Classique	2 499	19 328	565 042	226,1	532 781	213,2
	Cycle Libre	725	3 748	39 347	54,3	75 870	104,6
	Sous total	3 224	23 076	604 389	187,5	608 651	188,8
5 ANS	Cycle Classique	2 694	29 120	994 247	369,1	1 000 018	371,2
	Cycle Libre	1 218	7 808	94 453	77,5	179 836	147,6
	Sous total	3 912	36 928	1 088 699	278,3	1 179 854	301,6
6 ANS	Cycle Classique	2 263	23 349	898 148	396,9	887 943	392,4
	Cycle Libre	1 266	9 204	131 113	103,6	249 524	197,1
	Sous total	3 529	32 553	1 029 261	291,7	1 137 467	322,3
Total CC	7 456	71 797	2 457 437	329,6	2 420 742	324,7	
Total CL	3 209	20 760	264 912	82,6	505 230	157,4	
TOTAL	10 665	92 557	2 722 349	255,3	2 925 972	274,4	

Circuit SHF 2019 - CCE



	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €	
4 ANS	Cycle Classique	183	588	37 470	204,8	23 110	126,3
	Cycle Libre	82	229	7 915	96,5	7 114	86,8
	Sous total	265	817	45 385	171,3	30 224	114,1
5 ANS	Cycle Classique	271	1 060	71 774	264,8	49 462	182,5
	Cycle Libre	134	440	13 191	98,4	14 180	105,8
	Sous total	405	1 500	84 965	209,8	63 642	157,1
6 ANS	Cycle Classique	304	1 249	107 852	354,8	62 379	205,2
	Cycle Libre	155	612	24 993	161,2	22 891	147,7
	Sous total	459	1 861	132 845	289,4	85 270	185,8
Total CC	758	2 897	217 096	286,4	134 951	178,0	
Total CL	371	1 281	46 099	124,3	44 185	119,1	
TOTAL	1 129	4 178	263 195	233,1	179 136	158,7	



Circuit SHF 2019 - DRESSAGE

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €	
4 ANS	Cycle Classique	86	460	29 708	345,4	16 840	195,8
	Cycle Libre	124	589	10 688	86,2	14 898	120,1
	Sous total	210	1 049	40 396	192,4	31 738	151,1
5 ANS	Cycle Classique	49	274	23 722	484,1	12 563	256,4
	Cycle Libre	204	989	18 271	89,6	26 922	132,0
	Sous total	253	1 263	41 993	166,0	39 485	156,1
6 ANS	Cycle Classique	37	210	21 917	592,3	11 484	310,4
	Cycle Libre	160	883	19 080	119,3	28 221	176,4
	Sous total	197	1 093	40 997	208,1	39 705	201,5
Total CC	172	944	75 347	438,1	40 887	237,7	
Total CL	488	2 461	48 039	98,4	70 041	143,5	
TOTAL	660	3 405	123 386	186,9	110 928	168,1	



Circuit SHF 2019 - ENDURANCE

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €
4 ANS	231	730	71 840	311,0	23 616	102,2
5 ANS	613	1 949	117 729	192,1	88 295	144,0
6 ANS	552	1 728	106 680	193,3	99 695	180,6
TOTAL	1 396	4 407	296 248	212,2	211 606	151,6



Circuit SHF 2019 - ATTELAGE

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €
3 ANS	30	100	6 396	213,2	2 770	92,3
4 ANS	47	181	11 225	238,8	5 169	110,0
5 ANS	43	197	14 154	329,2	6 311	146,8
6 ANS	35	143	11 163	318,9	4 920	140,6
TOTAL	155	621	42 938	277,0	19 170	123,7



Circuit SHF 2019 - HUNTER

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €
4 ANS	75	328	4 456	59,4	6 416	85,5
5 ANS	113	355	6 843	60,6	8 465	74,9
6 ANS	94	353	10 211	108,6	9 732	103,5
TOTAL	282	1 036	21 510	76,3	24 613	87,3



Circuit SHF 2019 - CSO PONEY

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €
4 ANS	298	2 220	66 074	221,7	56 753	190,4
5 ANS	337	2 890	77 362	229,6	73 902	219,3
6 ANS	247	2 446	60 358	244,4	61 198	247,8
TOTAL	882	7 556	203 793	231,1	191 853	217,5



Circuit SHF 2019 - CCE PONEY

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €
4 ANS	48	126	3 217	67,0	3 626	75,5
5 ANS	46	154	3 590	78,0	4 599	100,0
6 ANS	21	67	2 539	120,9	2 167	103,2
TOTAL	115	347	9 345	81,3	10 392	90,4



Circuit SHF 2019 - DRESSAGE PONEY

	Chevaux	Engagés	Gains totaux en €	Gains moyens / Ch. en €	Engagements totaux en €	Engagement moyen / Ch. en €
4 ANS	49	197	4 085	83,4	4 989	101,8
5 ANS	34	141	2 927	86,1	3 607	106,1
6 ANS	17	117	2 033	119,6	2 955	173,8
TOTAL	100	455	9 045	90,4	11 551	115,5

Gains moyens des 100 meilleurs chevaux sur le circuit de valorisation SHF 2019

					
	CSO	Dressage	CCE	Endurance	Poneys
4 ANS	1 243	620	449	685	853
5 ANS	2 151	628	1 131	556	844
6 ANS	2 816	833	1 785	790	944
Gains moyens	2 070	694	1 122	677	880

CSO : Gains moyens sur les 100 meilleurs chevaux

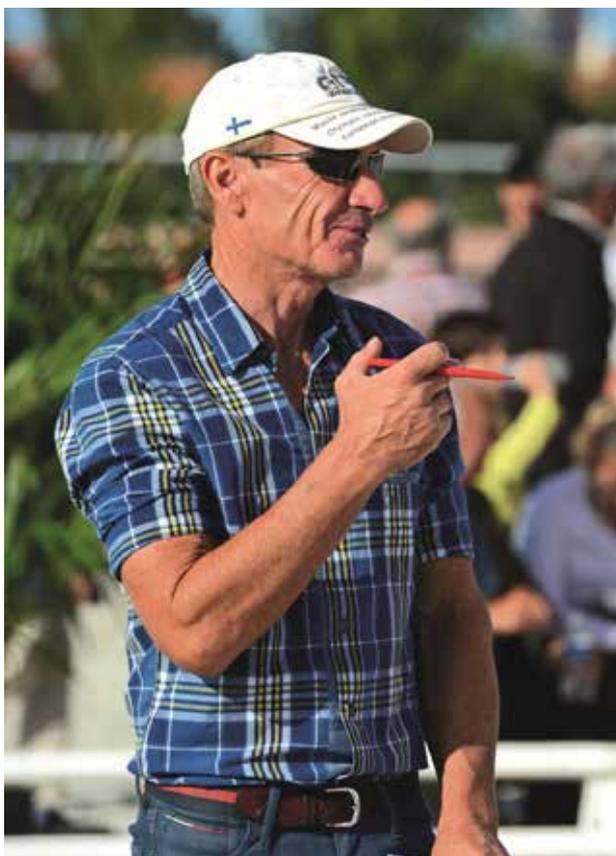
Dressage, CCE, Endurance, Poneys : Gains moyens sur les 50 meilleurs chevaux

Extrait de l'enquête sur le commerce (L'Eperon N°73 déc. 2019)
Page 1



« Tout ce qui est rare est cher. »

Bruno Rocuet



PROFESSION : CHERCHEUR D'OR

Le Breton Bruno Rocuet est connu pour être l'un des plus grands détecteurs de chevaux en France. En 1982, il a vendu son premier cheval, MENCHIR III (KALABAKA), à Fontainebleau, au regretté Éric Nègre. « C'était mon premier contact avec les marchands, j'ai eu la chance de commencer par du haut de gamme », raconte Bruno Rocuet. « Pour la partie Jeunes chevaux, les choses n'ont pas trop changé. Depuis le début de ma carrière, je fais une partie de mon chiffre d'affaires à la Grande Semaine, ce qui s'est encore concrétisé cette année avec la vente du champion des 6 ans, DADIA DE MORICERIE (ARKO), sur le terrain. Cette histoire-là s'est écrite de nombreuses fois et ce, depuis trente ans ! Notre objectif est toujours la Finale, et comme les résultats sont souvent au rendez-vous, nous essayons de surfer sur la vague. Jusqu'à l'échéance de Fontainebleau, je suis plutôt acheteur que vendeur. Les six premiers mois de l'année, je suis à l'affût. » La prolifération des courtiers complique-t-il son métier ? « Aujourd'hui, beaucoup de gens prospectent. Cela ne me dérange pas pour le volet vente. Mais il est vrai que s'il y a un bon cheval, beaucoup de personnes se jettent dessus. Si l'on regarde une épreuve SHF à Saint-Lô, les courtiers sont présents et notent tout. Ils peuvent en un clic envoyer une vidéo à leurs clients au bout du monde ! Ma parade est de me rendre dans les contrées un peu moins fouillées, où ils ne vont pas encore. J'ai par exemple acquis DADIA à Angoulême. Il faut provoquer la chance ! Pour les vieux chevaux, de nos jours, il y a davantage de gens fortunés qui cherchent des cracks que de cracks sur le marché. Pour ceux-là, on peut dire n'importe quel prix, il n'y a plus de limite. Cela n'existait pas avant. Si la qualité est là, le prix n'est plus un facteur déterminant. »

Extrait de l'enquête sur le commerce (L'Eperon N°73 déc. 2019) Page 2

ENQUÊTE ● COMMERCE

Si le Breton n'est pas capable de chiffrer le nombre moyen de chevaux vendus chaque année, « une chose est sûre : la proportion de chevaux vendus à l'export est énorme, de l'ordre de 80 %. Je crois qu'il y a beaucoup d'a priori et une certaine frilosité en France. Les gens ont toujours la crainte que si l'on vend, c'est que le cheval n'est pas bon, ce qui est une idée fausse. Si je prends l'exemple de **ROKFELLER DE PLEVILLE** (ISO 182 sous selle espagnole), c'est un cheval qui était à vendre 80 000 euros chez moi à l'époque et qui n'avait pas trouvé preneur en France. Aujourd'hui, j'ai la chance d'avoir la confiance des plus grands marchands européens, comme François Mathy ou la famille Verlooy ». Comment Bruno Rocuet arrive-t-il à concilier sa vie de cavalier, d'entraîneur et la gestion de l'écurie ? « Quand j'étais en équipe de France, on me poussait à arrêter les jeunes chevaux et la prospection, mais c'est quelque chose que j'ai en moi. Mes aïeux étaient des marchands de vaches, de bestiaux, je tiens sûrement cela d'eux. » Est-ce que Margaux reprendra le flambeau ? « Margaux a fait sa première affaire seule à Bourg-en-Bresse en vendant **CAROLINE DU VALLET (CONRAD)**, ce qui l'a rendue très fière. Mais pour l'heure, en dépit de sa maturité incroyable à cheval, pour ce qui est du commerce, elle est encore très enfant. Elle met beaucoup de sentiment dans son métier, par conséquent, c'est difficile pour elle de se séparer de certains chevaux. »



« Pour les vieux chevaux, de nos jours, il y a davantage de gens fortunés qui cherchent des cracks que de cracks sur le marché. »

Bruno Rocuet



Bruno Rocuet a eu dans ses écuries le tout bon **Rokfeller de Pleville** (en haut), qui n'avait pas trouvé preneur en France pour 80000 euros. Ph. Scoopdyga

Lucien Villotte, éleveur de Vinci de la Vigne (à gauche sous la selle d'Astier Nicolas) apprécie que ses chevaux soient valorisés par des cavaliers professionnels : cela met en avant leur famille. Ph. E. Knoll

Louis Meunier, ci-contre à droite, éleveur à l'affixe de Kergane, essaie de vendre la majorité de sa production à trois ans, avant qu'elle ne pèse trop dans le budget valorisation. Ph. Les Garennes



Stages cavaliers SHF 2019 CSO CCE Dressage



CSO	Formateurs	Cavaliers stagiaires
Saint-Lô 1 ⁽⁵⁰⁾	Laurent Elias	8
Saint-Lô 2 ⁽⁵⁰⁾	Laurent Elias	15
Vallabrègues ⁽³⁰⁾	Laurent Elias	16
Lons Le Saunier ⁽³⁹⁾	Hervé Godignon	11
Chazey sur Ain ⁽⁰¹⁾	Hervé Godignon	18
Niort ⁽⁷⁹⁾	Hervé Godignon	14
Barbaste ⁽⁴⁷⁾	Laurent Elias	17
Liverdy en Brie ⁽⁷⁷⁾	Laurent Elias	17
Total		116



CCE	Formateurs	Cavaliers stagiaires
Sandrans ⁽⁰¹⁾	Jean Lou Bigot	10
Grenade ⁽³¹⁾	Karim Laghouag	6
Sandillon ⁽⁴⁵⁾	Thomas Carlile	13
Lion d'Angers ⁽⁴⁹⁾	Nicolas Touzaint	11
Tartas ⁽⁴⁰⁾	Thomas Carlile	8
Moulins lès Metz ⁽⁵⁷⁾	Cédric Lyard	8
Total		56



DRESSAGE	Formateurs	Cavaliers stagiaires
Mâcon ⁽⁷¹⁾	Jessica Michel Botton	14
La Houssaye en Brie ⁽⁷⁷⁾	Jessica Michel Botton	13
Le Mans ⁽⁷²⁾	Jessica Michel Botton	13
Total		40

Chiffrage des besoins annuels pour les nouvelles actions de la SHF

• Action 1	
Améliorer le patrimoine génétique	0.5 M€
Soutenir les Organismes de Sélection	0.3 M€
• Action 2 Développer une production de chevaux de dressage de qualité	0.3 M€
• Action 3 Réorganiser les concours de Modèle et Allures	0.3 M€
• Action 4 Soutenir la structuration en région et les Associations Régionales d'Éleveurs	0.3 M€
• Action 5 Améliorer l'attractivité du circuit SHF	0.2 M€
• Action 6 Faire progresser la qualité des concours	0.4 M€
• Action 7 Répondre aux attentes sur le bien-être du cheval	0.1 M€
• Action 8 Dégager une élite de chevaux français : Objectif JO Paris 2024	0.3 M€
• Action 9	
Développer et promouvoir des outils informatiques	0.2 M€
Améliorer l'image de l'excellence française à l'international	0.2 M€
Créer une cellule SHF en soutien au commerce	0.2 M€
• Action 10	
Formation des cavaliers	0.4 M€
Formation des éleveurs	0.3 M€

Total

4.0 M€

Lexique

AA	Anglo-Arabe (race)
AFCE	Agence Française du Commerce d'Équidés
ANR	Association Nationale de Race
ARE	Association Régionale d'Éleveurs
CC	Cycle Classique (circuit SHF)
CCE	Concours Complet d'Équitation
CIR	Concours Inter-Régional
CL	Cycle Libre (circuit SHF)
CSO	Concours de Saut d'Obstacles
DSA	Demi Sang Arabe (race)
FEDEL	Fédération des Éleveurs de chevaux de sport
FFE	Fédération Française d'Équitation
Foal	Poulain n'ayant pas encore 1 an
Fonds EPERON	Fonds d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux
IFCE	Institut Français du Cheval et de l'Équitation
JEM	Jeux Équestres Mondiaux
OS	Organisme de Sélection
PACE	Prime d'Aptitude à la Compétition Équestre
PFS	Poney Français de Selle (race)
PMU	Pari Mutuel Urbain
PRATIC	Polyvalence, Respect, Aptitude, Tempérament, Intelligence et Comportement (circuit SHF)
SF	Selle Français (race)
SHF	Société Hippique Française
SIRE	Système d'Information Relatif aux Équidés



Société Hippique Française
261 rue de Paris - 93100 Montreuil • Tel 01.53.59.31.31 • Fax 01.53.59.31.30
www.shf.eu •    